65e ANNÉE (7e série) N° 9 3 MARS 1955

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Une critique du barthisme. — II. Désunion dans le protestantisme américain. — III. Don Giovanni Calabria. — IV. Cassien fut-il prêtre d'Antioche ? — V. Alcool, tabac, danger de cancer. — VI. La ruée vers l'uranium. — VII. Les Pygmées, premiers habitants de l'Afrique. — VIII. Les Lémuriens, ancêtres des Singes. — IX. Le prêtre en Irlande. — X. Le présent et l'avenir du catholicisme dans l'Etat d'Israël. — XI. A Hanoï, sous régime communiste. Notes d'un témoin.

I

Une critique du barthisme

Le nom de Karl Barth est sûrement connu de la plupart de nos lecteurs sinon de tous. Mais il se pourrait que le *barthisme* le soit beaucoup moins. C'est pourquoi, je profiterai d'un épisode récent pour en dire ici quelque chose. Il s'agit d'une critique élevée contre Barth et le Barthisme, par le Pasteur Jean Rilliet, de Zurich et qui a soulevé une certaine émotion au sein du protestantisme helvétique [1].

Rappelons d'abord la vie et l'œuvre du célèbre théologien suisse.

Karl Barth est né à Bâle en 1886. Bien que Suisse, il a surtout fréquenté les Universités allemandes. S'il fut, en effet, étudiant à Berne, il le fut successivement à Berlin, Tubingue et Marbourg.

Il dirigea ensuite plusieurs communautés protestantes calvinistes, mais fut surtout professeur en diverses Universités : à Gœttingen de 1921 à 1925 ; à Münster en Westphalie, de 1925 à 1930 ; à Bonn, de 1930 à 1935, et enfin à Bâle, sa ville natale, où il professe encore. Son œuvre écrite est considérable. Il se fit connaître d'abord par une explication exégétique de *l'Epître aux Romains*, publiée en allemand, sous le titre de *Rœmerbrief*, en 1919, et rééditée depuis. On eut ensuite les éléments d'une volumineuse *Dogmatik*, sous les titres suivants que je traduis de l'allemand : *La Résurrection des Morts* (1924) ; *La Parole de Dieu et la Théologie* (1925) ; *Dogmatique chrétienne* (1927) ; *Exégèse de l'Epître aux Philippiens* (1928); *Credo* (1935) ; *La Grande Miséricorde* (1935) ; *Confession de Dieu et Service divin d'après l'enseignement de la Réforme* (1938) ; *Justification et Droit* (1938) ; *Dogmatique ecclésiastique* (1932 - 1942) ; *L'Enseignement ecclésiastique avant le Baptême* (1943).

Cette liste impressionnante permet de ranger Karl Barth parmi ceux que la seconde épître à Timothée appelle « les travailleurs inconfusibles ».

Quelles critiques le pasteur calviniste Jean Rilliet élève-t-il contre son illustre collègue ?

Il me semble qu'il y en a deux principales. En premier lieu, il n'admet pas que Karl Barth soit considéré comme « intouchable ». Il y a une douce ironie et un peu d'amertume dans les lignes suivantes, par lesquelles M. Rilliet présente lui-même son livre :

> « Il en coûte beaucoup aujourd'hui de se livrer à une étude critique de la théologie barthienne. Alors que l'auteur du *Römerbrief* ne s'est jamais gêné pour distribuer éloges et blâmes, ses disciples montent autour de lui une garde apeurée. L'écrivain qui a rappelé avec une telle vigueur le caractère insuffisant de toute œuvre humaine constituerait-il une exception à la règle qu'il s'est efforcé de défendre ? On se le demande lorsqu'on voit une tentative de discuter son système théologique considérée par plusieurs comme une entreprise malfaisante. »

Et M. Rilliet apporte ses preuves. Dès 1949, une revue suisse, la *Revue de Théologie et de Philosophie* (calviniste) avait demandé à M. Rilliet sa collaboration Il y publia plusieurs articles sur le barthisme. Mais un beau jour, l'article qui faisait suite à la même série lui fut renvoyé sans explication, au printemps de 1950. Renseignements pris, la Revue avait dans l'intervalle passé aux mains d'une équipe barthienne « dans laquelle » Karl Barth « était tabou ». M. Rilliet résolut alors de publier ses articles, y compris celui qu'on lui avait refusé, en volume. De nouveau il se heurta à un refus du comité d'édition *Labor et Fides*. M. Rilliet vit là une atteinte à l'esprit de la Réforme, telle qu'il la comprend.

> « Depuis le XVIIIe siècle, écrit-il, l'Eglise réformée a dépouillé Calvin des privilèges que le catholicisme confère à Thomas d'Aquin. Faut-il attribuer à un théologien moderne les honneurs que nous refusons aux Réformateurs eux-mêmes » [2].

[1] Le Pasteur Rilliet est celui-là même avec qui j'ai échangé une correspondance qui a été publiée dans un livre récent : *Catholiques, protestants, frères pourtant*, Arthème Fayard, Paris. Son livre contre Barth a pour titre : *Karl Barth, Théologien existentialiste ?* Diffusion *Le Guide*, Paris, prix : 450 fr.

[2] Inutile de relever ce qui est dit ici au sujet de S Thomas d'Aquin, qui n'est pas, chez nous considéré comme « intouchable », notamment en ce qui concerne l'Immaculée-Conception de Marie.

Mais cette première critique mise à part, M. Rilliet en élève une bien plus grave, contre le barthisme. Il faudrait ici d'assez longs développements pour l'exposer en détail. En voici l'essentiel.

Barth a réagi avec vigueur et non sans raison contre l'agnosticisme relativiste et phénoméniste qui avait envahi la religion protestante. Sous ce rapport, il est ce que nous appellerions un *anti-moderniste* résolu. Il a voulu revaloriser la religion chrétienne. Et il y a réussi dans un large mesure. Il s'est mis pour cela à l'école du célèbre penseur danois Sœren Kierkegaard, dont les admirateurs ne manqueront pas de célébrer le centenaire, en cette année 1955, car il mourut en 1855.

Kierkegaard est regardé comme l'un des pères authentiques de l'existentialisme. Il a fait de la religion le drame humain par excellence. En dehors de la religion, il n'y a que le néant. Et Jean-Paul Sartre, en optant pour le néant l'a bien montré en effet. Mais précisément parce que la religion va dans le sens même de l'être, de la vie, du drame que nous portons au fond du cœur, elle ne peut être simplement un ritualisme, un formalisme, un « bourgeoisisme pharisaïque ». Elle nous prend aux entrailles. Elle nous veut tout entiers. Karl Barth, en réaction contre les disciples attardés d'Albert Ritschl a exprimé cela avec vigueur, et il y a beaucoup à garder de sa démonstration, qui, après tout, n'est autre chose que ce que nous trouvons dans S. Paul, dans S. Augustin, dans Pascal, dans tous nos grands mystiques catholiques.

Mais dans son désir de rendre le problème de la foi plus poignant, il veut faire voir en Jésus une *Kênosis*, un abaissement bien plus radical que nous ne pensons. Selon lui, Jésus ne fut rien, au point de vue humain, ni un héros, ni un génie, ni un chef, ni un organisateur, ni un poète. Son œuvre culmina dans ce cri qu'il poussa sur sa croix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Dans cette seule parole et nullement dans le reste de l'Evangile, il a traduit notre drame intime. L'abandon de Dieu ! Voilà le drame. Mais cet abandon est suivi aussitôt de la résurrection, et c'est là que se trouve l'essence de la révélation divine. Du fond des abîmes sort la miséricorde toute-puissante, qui réalise « la possibilité de toutes possibilités sans possibilité », dit Barth. La mort se change en vie, le *non* se change en *oui*.

De même, toute l'Ecriture est en soi sans valeur humaine. C'est une pauvre littérature, qui voile Dieu autant au moins qu'elle le dévoile. Mais c'est dans l'Ecriture que Dieu a situé *le lieu de sa miséricorde* et la source de notre foi.

M. Rilliet trouve que dans tout cela il y a une énorme exagération. Il n'admet pas qu'on avilisse l'Evangile ni l'Ecriture, sous prétexte de grandir Dieu. L'Evangile demeure une perle. Jésus-Christ ne peut être dépouillé, n'en déplaise à Karl Barth, du *munus triplex* que la tradition a reconnu en lui : son titre de Roi, de Prophète, de Pontife souverain. Si Kierkegaard proteste contre ceux qui voient en lui un héros, un génie, un poète, ce n'est pas qu'il lui refuse ces dons, mais c'est parce qu'il situe Jésus-Christ bien au-delà de ces grandeurs humaines. On a l'impression que Karl Barth, pour le mieux dépouiller — *semetipsum exinanivit* — le situe *en-dessous* et non en-dessus ! Et l'on comprend que M. Rilliet s'écrie avec Marie-Madeleine : « *Ils ont pris notre Seigneur et nous ne savons où ils l'ont mis !* »

II

Désunion dans le protestantisme américain

Depuis ses origines, le protestantisme s'est signalé par une sorte de force centrifuge, qui tend à disperser les esprits au lieu de les unir, à multiplier les sectes, à diversifier à l'infini les confessions. Les protestants sont les premiers à s'en apercevoir et à en gémir. Mais cette tendance est plus virulente en Amérique que partout ailleurs. Un écrivain protestant américain, Ch. Morrison, en convient en ces termes : « La tendance scissipariste, caractéristique de tout le protestantisme est vraiment excessive aux Etats-Unis » [3].

C'est ce trait que le P. J. A. Hardon, S. J., a voulu mettre en évidence dans un article de la *Civiltà cattolica* du 1er janvier 1955, sous ce titre : *Désunion dans le Protestantisme américain.* Et pourtant c'est l'Amérique qui est le champ de manœuvre de l'œcuménisme. C'est sans doute parce que c'est là-bas que le manque d'unité se fait le plus sentir !

Faisons d'abord un peu de statistique. Sur 160 millions d'habitants que compte aujourd'hui l'Amérique (U.S.A. seulement), il y a 90 millions de croyants. Sur ce nombre, 31 millions de catholiques, 5 millions d'Israélites et 2 millions d'Orthodoxes. Il resterait donc environ 52 millions de protestants. Le chiffre officiel est de 52.890.992. Mais ces protestants sont divisés en sectes si diverses que les confessions y vont du supranaturalisme luthérien, à l'extrême-droite, à l'agnosticisme unitarien, à l'extrême-gauche.

Pour ce qui est de la liturgie, on y trouve aussi tous les échelons, du ritualisme presque catholique de la « haute Eglise épiscopalienne » au nudisme presque total des silencieuses réunions des Quakers. Pour ce qui est de l'expression des émotions religieuses la différence est grande entre la réserve glacée des Congrégationalistes et l'exubérance semblable à celle des derviches, qui est particulière aux Pentecostistes.

L'Annuaire des Eglises américaines donne la liste de 86 dénominations diverses. Mais il en est de fort restreintes : La *Sainte-Eglise sanctifiée du Christ* n'a que 884 membres en 28 Eglises. L'*Eglise de Sainte-Marie la Vierge* n'en a que 800 en une seule assemblée. Plus faible encore l'*Eglise du Dieu vivant* réunit à peine 120 membres en 6 assemblées. On peut dire que 90 % des protestants américains appartiennent à seulement 20 dénominations, sur un total de 263 sectes.

Donnons seulement les principales, par ordre décroissant d'importance : *Eglises baptistes*, 17 millions 470.111 adhérents répartis en 29 sectes ; *Eglises méthodistes*, 11.664.978, en 21 sectes ; *Eglises luthériennes*, 6.313.892, en 19 sectes ; *Eglises presbytériennes*, 3.535.171, en 10 sectes ; *Eglise épiscopale protestante*, 2.482.887 en une seule secte ; *Disciples du Christ*, 1.815.627 en une seule secte ; *Eglises évangéliques*, 1.618.339, en 5 sectes ; *Eglises du Christ*, 1.500.000 en une seule secte ; *Eglises congrégationalistes*, 1.273.628, en 2 sectes ;

[3] *The unfinished Reformation* (la Réforme sans fin), New-York, 1953, p. 3.

Mormons ou Saints du dernier jour, 1.210.336 en 6 sectes ; *Eglise de la Science de l'Unité du Christ*, 1.112.123, en une seule secte.

En-dessous de ces Eglises dépassant le million d'adhérents, mais divisées parfois en sectes, non entièrement séparées mais distinctes, il n'y a guère qu'une poussière. Il est vrai que certaines de ces minuscules Eglises rachètent leur petit nombre par la violence de leur activité et de leur propagande. *Adventistes*, 200.898 en 5 sectes ; *Assemblées pentecostistes*, 300.070 en 7 sectes, etc.

Entre ces Eglises, les points de contact sont parfois bien rares : toutes croient en un seul Dieu, mais la *Christian Science* professe le panthéisme. La plupart des protestants admettent la Trinité, mais les Unitariens la repoussent. Sur l'Incarnation, si tous les protestants récitent le Credo comme nous, il en est qui font des réserves sur l'Incarnation (congrégationalistes) et qui sont *modalistes*.

A côté de l'Ecriture, l'Eglise épiscopalienne admet comme nous une *tradition*, mais elle est une exception au sein du protestantisme. Les Quakers placent l'expérience personnelle au-dessus de l'Ecriture. Leur fondateur G. Fox a écrit en effet :

— « On répète sans cesse : le Christ a dit ceci, les apôtres ont dit cela. Mais toi, personnellement que sais-tu dire ? Es-tu un fils de la lumière, as-tu marché dans le chemin de la lumière et ce que tu dis vient-il immédiatement en toi de Dieu ? »

Et les Mormons, de leur côté, déclarent à l'article 8 de leur Confession :

— « Nous croyons que la Bible est la Parole de Dieu dans la mesure où elle a été traduite correctement ; nous croyons toutefois que le Livre des Mormons est Parole de Dieu. »

En fait, ils croient à tout ce que Dieu leur révèle immédiatement.

En ce qui concerne l'Eglise et son gouvernement, les protestants américains s'accordent à repousser le pouvoir papal, mais c'est le seul point sur lequel ils soient d'accord en ecclésiologie. Les épiscopaliens professent la nécessité de l'épiscopat. Les presbytériens estiment qu'il est une invention humaine, et confient l'autorité aux « anciens ». Les congrégationalistes ne veulent aucune autorité en dehors de l'ensemble de la congrégation ou assemblée des fidèles.

Au sujet des sacrements, les protestants américains ne croient pas, en général, que le baptême soit nécessaire au salut. Mais ils pratiquent le baptême — providentiellement — de manière correcte, bien que la manière de le conférer diffère selon les sectes, les uns par infusion, les autres par immersion. Et l'on pense que l'attachement au rite de l'immersion, chez les baptistes, serait l'un des principaux obstacles à leur unité avec les autres sectes. Le baptême des enfants est de moins en pratiqué, même dans les Eglises qui en admettent le principe. C'est que tous font consister l'efficacité du sacrement dans la foi du sujet qui le reçoit. Or, les enfants ne peuvent faire l'acte de foi, quoiqu'en aient pensé Luther et Calvin. Il faut donc attendre qu'ils aient l'âge de le faire.

Au sujet de l'eucharistie, tous les protestants rejettent la transsubstantiation et bien peu sont ceux qui admettent encore la présence réelle, comme Luther, par *consubstantiation*. Pour la matière du sacrement, les uns emploient le pain azyme, d'autres le pain levé, mais pour le vin, les uns l'adoptent (épiscopaliens), d'autres le remplacent par un jus de raisin non fermenté (méthodistes), les autres par de l'eau (mormons). Pour les méthodistes, on ne peut user sans péché de liqueurs fermentées ! « L'Eglise du Christ est hostile par principe au commerce des liqueurs. »

En terminant ce rapide examen des doctrines protestantes, formant la plus parfaite cacophonie, il faut noter avec soin qu'*à l'intérieur de chaque dénomination, le principe du libre-examen fonctionne à plein*, et que l'on tolère les divergences d'opinions les plus flagrantes entre les membres d'une même Eglise. Finalement, il semble bien que le seul point où les protestants soient d'accord soit celui de la *liberté totale* des opinions religieuses. Chacun croit ce qu'il veut ou ce qu'il peut, et nul n'a le droit d'y trouver à redire.

On comprend, dans ces conditions, que les chances de rétablir l'unité chrétienne, par des réunions œcuméniques soient bien faibles. Et nous ne saurions que le regretter vivement. C'est toute une philosophie de la vérité, de la révélation, de l'autorité du Christ, toute une mentalité qu'il faudrait retourner.

III

Don Giovanni Calabria

C'est au même numéro de la *Civiltà* que j'emprunterai l'article de D. Mondrone, S. J., intitulé : *Une perle du clergé italien : don Giovanni Calabria*. Comme il semble que le nom de ce serviteur de Dieu soit très peu connu chez nous, il nous est agréable de résumer ici sa vie et son œuvre.

Il naquit à Vérone, le 8 octobre 1873, en la même année que notre Sainte Thérèse de Lisieux ; et il vient de mourir, dans sa ville natale, le 4 décembre 1954. Ses funérailles ont été à la fois un deuil pour la cité et un triomphe pour sa mémoire. Le Saint-Père, dans son télégramme de condoléance l'a nommé « un champion de la charité évangélique ». Il appartenait à une famille extrêmement pauvre. Son père, un humble cordonnier, ne donnait à ses enfants que le pain qu'il pouvait gagner. Il mourut jeune, du reste, et la mère resta seule avec trois enfants, qu'elle nourrit de son travail de lavandière et de la charité publique. La misère a souvent pour effet de développer l'égoïsme ; mais Giovanni Calabria souffrait autant de la misère des autres que de la sienne ; il aimait à donner, quand il le pouvait et son grand chagrin était de ne pouvoir le faire.

Sa vocation sacerdotale semble être née d'une manière bien insolite. Etant garçon de magasin, chez un quincailler, il commit un jour une maladresse, qui le fit mettre à la porte par son patron, avec ces mots cinglants :

— « Va donc te faire prêtre ! Tu n'es pas bon à autre chose ! »

Et le gamin de répondre : « Sûrement, Monsieur, je me fais prêtre ! »

Il obtint de suivre les cours du séminaire, en qualité d'externe. Mais il aurait bien voulu aider sa pauvre maman. Il fallait vivre, chaque jour, d'un peu de pollenta et de temps à autre d'un bâ-

ton de sucre d'orge ! Mal nourri, il n'avait pas beaucoup de force pour travailler. Il fut dans les derniers de sa classe. Il en profita pour s'enraciner dans l'humilité, comme notre Curé d'Ars. Mais ce qui s'affirma de plus en plus en lui ce fut l'amour des pauvres. Quand on lui donnait, son premier mouvement était de penser à d'autres plus malheureux que lui-même. Encore séminariste, il prit l'habitude de visiter les prisonniers et les malades de l'hôpital.

Sa vocation cependant, en raison de son peu d'aptitudes intellectuelles, parut si incertaine que le séminaire ne paya pas pour lui la taxe d'exemption de service militaire. Il fit donc son service, et trouva moyen de faire un bien incalculable aux soldats, aux officiers et spécialement aux malades de l'hôpital militaire de Vérone. En parlant de cet hôpital, il dira toujours : « mon hôpital » et les trois ans de son service seront pour lui — chose rare — les « trois plus belles années de sa vie ».

Le voici parvenu à l'âge de 24 ans, en 1897. Il prend alors le saint habit. Grâce aux avis et à l'aide d'un bon prêtre, don Pietro Scapini, il triomphe des dernières difficultés, et il est ordonné prêtre, le 11 août 1901, par le cardinal Barthélemy Bacilieri, évêque de Vérone. On le nomma tout de suite second vicaire à St-Etienne. Alors, il put s'en donner à cœur joie, non seulement dans l'exercice de son ministère, mais dans toutes les œuvres de charité auxquelles depuis son enfance il s'était appliqué : les pauvres, les malades, les prisonniers.

Ce qu'il faut dire ici, et ce qui explique tout le reste, c'est qu'il avait une vie intérieure intense, qu'il avait comme idée fixe : le désir de la sainteté sacerdotale, dans toute sa perfection et, si l'on peut dire, jusqu'à la folie, comme le Maître des maîtres ! Et tout en se multipliant, en se dévouant, en se donnant à tout et à tous, il trouvait moyen de rester caché, de s'effacer, de tout faire sans bruit. Il réussissait ainsi où d'autres mieux que doués que lui avaient échoué. Un de ses mots est à retenir :

— « *Les âmes coûtent du sang !* »

Et il semble bien qu'il ait eu, comme le Curé d'Ars, des combats avec le démon, qui justifient cette parole. Ce qui attira finalement l'attention sur lui fut une chose qu'il ne pouvait cacher aux regards. Il recueillit deux orphelins, et entra dans une voie où l'attendait ce qui devait être l'œuvre de sa vie, comme la pauvre Marguerite l'avait été pour le chanoine Cottolengo. Devenu curé de St-Benoît-in-Monte, le 26 décembre 1907, il y vint avec cinq orphelins, qu'il présenta à la Madone, et l'on peut dater de ce jour l'Institut qu'il a laissé en mourant. Il fut aidé, au début, par de bons prêtres, qui l'avaient apprécié. Sa pauvre maman elle-même, aussi longtemps qu'elle vécut, voulut servir de mère aux petits enfants que son fils groupait autour de lui. Leur nombre ne cessa de grandir, et il fallut bien trouver un refuge proportionné à leur nombre. Il finit par trouver des logements pour une quarantaine de pauvres familles, qui habitaient à St-Zénon-in-Monte, et ce fut à leur place qu'il installa son orphelinat. Les bonnes langues le traitaient sans bienveillance. On disait de lui « ce fou de don Calabria ». Il laissait dire et poursuivait sa route.

Son secret tient en cinq trésors qu'il possédait : une foi inébranlable, une profonde humilité, une prière continuelle, un zèle infatigable, une héroïque obéissance à son directeur spirituel. « Je n'ai jamais rien fait, disait-il, sans l'obéissance. » Et il comptait parmi les plus grandes grâces que Dieu lui ait faites d'avoir eu pendant plus de quarante ans, comme père spirituel, le carme *Natale di Gesù*. C'était un directeur souvent rude, mais toujours paternel.

— « Père, lui disait don Giovanni, il me faudrait des centaines de milliers de lire pour faire face à des dépenses urgentes et répondre aux créanciers qui m'assaillent ! — Et alors ? Est-ce ta maison ? Est-ce ton œuvre ? — Non, c'est celle de Dieu ! — Eh ! bien, va de l'avant !... »

Don Calabria obéissait et les secours arrivaient juste à point.

Il apprit aussi par expérience que les œuvres de Dieu prospèrent par la persécution. Il fut pris à partie par le *Verona del Popolo*, journal socialiste, qui lança contre lui de perfides insinuations. On le pressa de poursuivre le journaliste.

« Un procès ? dit-il. Mais je dois penser à l'âme de ce pauvre diable ! Si je lui fais un procès, qui sait où cela le conduira ! » Et il alla au journal.

« C'est vous, l'auteur de cet article ? — Oui, et vous êtes don Calabria ? — Oui. »

L'autre balbutie quelque excuse, mais le prêtre l'arrête :

« Voyez, voyez ! on me presse de vous poursuivre. Mais ce n'est pas mon avis. Je suis venu au contraire vous remercier. Oui, pour vous remercier ! J'avais encore jusqu'ici quelque doute si mon œuvre était de Dieu. Ce doute, vous l'avez chassé par votre article. Je dirai demain la messe pour vous !... »

Et le journaliste devint l'ami de don Calabria.

Les traits de cette sorte abondent dans sa vie. Il sera intéressant de les connaître, un jour. Disons seulement ici que l'œuvre des *Buoni Fanciulli*, fondée par ses soins, ne cessa de s'étendre, qu'il fallut de l'aide, qu'il lui vint des amis, des coadjuteurs, et qu'il créa un institut nouveau : « *Les Pauvres Serviteurs de la divine Providence* », congrégation formée de prêtres et de frères lais, qui compte actuellement environ 150 membres. Approuvée en 1932 par l'évêque du lieu, elle le fut, en 1949, par le Saint-Siège et elle est au travail dans une vingtaine de maisons, dans les diocèses de Vérone, Vicence, Ferrare, Milan, Rome, etc. L'œuvre reçoit et entretient des aspirants qui sont conduits gratuitement jusqu'aux études du lycée, puis sont aptes à se diriger vers le Séminaire ou les missions. Elle abrite environ 2.500 orphelins, sans compter les milliers qui ont déjà été préparés à la vie et se sont placés suivant leurs aptitudes.

Ce qui mériterait un examen approfondi, c'est la spiritualité du fondateur : elle est tout évangélique, toute faite de foi, de confiance et d'amour.

Terminons ce trop court aperçu par ces lignes de son journal intime, en date du 27 septembre 1926 :

— « Ce matin, par une grâce insigne et par la miséricorde du bon Jésus, j'ai pu pleurer et détester tous mes péchés, au moyen de ma confession au très révérent père Natale, mon confesseur ordinaire. Jésus, *ou être un saint ou mourir*, tel est le ferme-propos, avec lequel je me suis relevé de cette confession ! »

Avec une pareille résolution, nul ne doutera que don Calabria ait pu marcher sur les traces de Gaétan de Thienne, de Cottolengo, de don Orione !...

IV

Cassien fut-il prêtre d'Antioche ?

C'est M. E. Griffe, qui se pose la question dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique* d'octobre-décembre 1954. Bien que je persiste à penser que Jean Cassien lui-même nous a fait connaître sa patrie en venant fonder un monastère à Marseille, et que je ne croie pas que les observations qui m'ont été faites à ce sujet par M. H. Marrou soient fondées, c'est avec plaisir que je reviens à un personnage que j'ai tant fréquenté [4].

Il s'agit, ici, de savoir si Cassien a été prêtre d'Antioche. On sait qu'il fit ses premières armes dans la vie monastique, en Palestine, qu'il voyagea et vécut ensuite en Egypte, durant une vingtaine d'années. Vers l'an 400, alors qu'il avait une quarantaine d'années, il vint à Constantinople et il y reçut le diaconat des mains de saint Jean Chrysostome. Quand la persécution s'abattit sur ce grand saint, en juin 404, il fut chargé par une partie du clergé de Constantinople d'une mission de confiance auprès du pape Innocent Ier. Il se rendit donc à Rome, avec son ami Germain, qui, lui, était prêtre. En répondant aux prêtres de Constantinople, le pape fera allusion à sa mission. Cette réponse est de 405. On ignore ce que devint Cassien entre cette année 405 et l'époque où il fonda son couvent de Marseille. Dom Cappuyns a pensé qu'il fit sans doute un assez long séjour à Rome, puisque la lettre que lui écrira le diacre saint Léon, le futur pape, en 430, pour l'inviter à écrire contre Nestorius, implique un certain degré d'intimité, qui n'a guère pu se nouer qu'à cette époque. J'ai également soutenu ce point de vue, qui reste évidemment conjectural.

M. Griffe suppose que cette intimité a pu se développer surtout lors du second séjour de Cassien à Rome, vers 415. Il reste donc à savoir ce qu'il est devenu entre 405 et 415. On doit admettre comme naturel, que Cassien et Germain rapportèrent à Constantinople la réponse du pape. Mais il est certain qu'il ne put se maintenir dans cette ville. Palladius nous est témoin que les « Johannites », c'est-à-dire les partisans de Jean Chrysostome, furent exilés en divers lieux, notamment en Palestine. M. Marrou a utilisé ce texte pour démontrer que Cassien retourna au monastère palestinien qu'il avait connu pendant sa jeunesse. Je continue à ne pas croire à cette solution. M. E. Griffe estime que pour trancher le problème il faut prendre garde à deux lettres du pape Innocent Ier à l'évêque d'Antioche, Alexandre, que l'on date d'ordinaire de 414 ou 415. Ces deux lettres, en effet, font mention d'un prêtre nommé Cassien, qui se trouve alors à Rome. Est-ce Jean Cassien ? On peut en douter car le nom de Cassien n'était pas rare. Dom Cappuyns l'admet pourtant sans difficulté et croit même que Cassien a résidé sans discontinuer à Rome, de 404 à 415, et que c'est là qu'il a reçu la prêtrise.

M. E. Griffe propose une autre interprétation des lettres du pape. Cassien, selon lui, ne fut pas prêtre romain, mais bien prêtre d'Antioche. Il faut se rappeler d'abord que les « Johannites », du genre de Cassien, avaient été d'abord bannis d'Antioche, patrie de Jean Chrysostome, comme ils l'étaient de Constantinople. Même après la mort du grand orateur chrétien, le 14 septembre 407, ses partisans avaient continué à être écartés. Mais la situation changea brusquement, en 413, lorsque l'évêque Alexandre fut choisi, à Antioche, pour succéder à Porphyre. Ce fut l'évêque de la réconciliation. Le nom de Chrysostome reparut dans les diptyques. Les Johannites rencontrèrent auprès du nouvel évêque protection et sympathie. Cassien profita-t-il de ce changement inespéré ? Fût-il sollicité par le nouvel évêque, se rendit-il auprès de lui, pour y recevoir la prêtrise et reçut-il de lui une mission auprès d'Innocent Ier ? Tel est la série de questions que l'on peut se poser et que les lettres du pape doivent nous aider à résoudre, au moins de façon plausible.

Ces lettres prouvent avec évidence que le *compresbyter Cassianus*, dont elles parlent, était le chef d'une délégation envoyée par l'évêque d'Antioche au pape. Il y a donc là déjà un élément important pour nous. Ce qui prouve la place de premier plan que tenait ce « confrère en sacerdoce Cassien », c'est que le pape dit de lui qu'il se porta garant à Rome des sentiments d'Alexandre d'Antioche, au sujet des clercs ordonnés en Italie. Le pape ne consentit à rendre à l'évêque d'Antioche la communion du Saint-Siège qu'après que ses envoyés eurent répondu, en présence d'un véritable concile romain, formé d'une vingtaine d'évêques, aux questions qu'il leur posait. Des *gesta* officiels furent rédigés sur cet interrogatoire, et furent envoyés à Antioche, en même temps que la lettre officielle par laquelle la communion était rendue à Alexandre. Mais il y avait, en outre, une lettre de caractère privé, dans laquelle se trouvent les lignes suivantes, auxquelles M. Griffe va s'attacher.

> « Combien agréable pour moi, combien pieuse, combien nécessaire fut l'ambassade envoyée par toi, frère très cher, vers nous-mêmes, c'est ce que tu connaîtras par la remise des gestes eux-mêmes. Notre « *compresbyter* » Cassien a voulu, en effet, que cette modeste page — *paginulam* — de nos amitiés fût rédigée par notre « compresbyter » Paul, par le diacre Nicolas et le sous-diacre Pierre, nos fils, pour être comme les prémices de notre paix. »

Le mot essentiel de ce court billet, pour M. E. Griffe est le mot *paginula* : cette petite page De quelle page s'agit-il ? Serait-ce du billet lui-même que Cassien va faire remporter à Antioche par le prêtre Paul, le diacre Nicolas et le sous-diacre Pierre, qui en auraient été les rédacteurs ? Tillemont, le premier l'a compris ainsi. Après lui, la plupart des historiens l'ont admis également ; et ce fut notamment l'avis de dom Cellier, de Batiffol, du P. Cavallera. Tillemont dit nettement :

> « En attendant qu'il pût répondre plus amplement à Alexandre, en lui renvoyant ses députés, il (le pape) lui écrivit, à la prière de Cassien, une petite lettre pour être comme les prémices d'une nouvelle paix. Il l'envoya par Paul, prêtre, Nicolas, diacre, Pierre, sous-diacre. »

M. Griffe ne comprend pas les choses ainsi. Il estime que la lettre officielle de réconciliation se suffisait à elle-même, mais que le billet accompa-

[4] L. Cristiani, *Cassien* ; 2 vol. in-8, Edit. Fontenelle, St-Wandrille, 1946. (*N. d. l. R.*).

gnait les *gesta*. Et au cas où Alexandre s'étonnerait qu'on ait dressé des *gesta*, comme s'il s'était agi d'un procès en règle, le pape lui apprend que c'est à la demande expresse de Cassien que ces *gesta* ont été rédigés par Paul, Nicolas et Pierre qui, sans doute, ont surtout servi dans l'espèce de notaires ou de greffiers. Dans la pensée de Cassien, les *gesta* devaient servir comme d'introduction à la lettre de réconciliation. Ils méritaient donc bien le nom de « prémices de notre réconciliation ». Ce n'est pas qu'ils dussent être emportés à Antioche, avant la lettre elle-même. Mais cette lettre devait être préparée après les *gesta ;* le court billet dit tout de suite la joie que le pape a éprouvée du succès de toute l'ambassade. Pour accréditer sa traduction, M. E. Griffe cite un cas semblable, dans lequel le pape Innocent, écrivant aux évêques de Macédoine, joint à sa lettre la copie d'une lettre antérieure. Et il les prie de transmettre cette *paginula* — la lettre antérieure — aux évêques de Crète. Le mot *paginula* s'applique donc bien à un autre document que la lettre même dans laquelle il se rencontre.

Rien ne s'oppose à ce que Cassien ait été effectivement prêtre d'Antioche. La seule objection vient de ce que nous savons de la suite de sa vie. S'il était prêtre d'Antioche, et, selon toute vraisemblance, personnage important dans cette Eglise, pourquoi la quitta-t-il pour venir fonder ses deux couvents à Marseille ? Cela s'expliquerait tout simplement par un changement d'évêque. Cassien se serait, pense M. Griffe, retiré alors en Palestine, d'où il serait venu à Marseille. Mais le texte de Cassien lui-même nous paraît s'opposer absolument à ce qu'il ait séjourné en Palestine peu de temps avant de venir à Marseille, car il parle de ses expériences de Palestine, comme d'un temps lointain. Après tout, rien ne prouve non plus que le Cassien de l'ambassade d'Antioche soit bien Jean Cassien en personne.

Tant il est vrai que l'histoire n'est pas toujours facile à écrire avec certitude !

V

Alcool, tabac, danger de cancer

La Revue *Science et Vie* a publié en décembre une interview du Dr Hammond, de la Société américaine contre le Cancer, au sujet du tabac. Il en résultait que « fumer abrège la vie de cinq ans ».

La même revue, dans son n° de janvier 1955, revient sur ce sujet, en y ajoutant l'examen des effets de l'alcool. Le titre de l'article est le suivant : *Une Enquête française sur le cancer démontre : Alcool, tabac = danger accru.* C'est l'avis d'un statisticien, M. Sully Ledermann qu'on nous apporte ici. Il a organisé une vaste étude sur les cas de cancer. 3.500 cancéreux ont répondu à un questionnaire détaillé. M. Ledermann avait d'abord étudié les effets courants de l'alcoolisme. Au cours de son travail, il s'aperçut que le cancer entrait en ligne. Il poursuivit donc ses recherches, et il nous en livre les résultats. Son raisonnement de base est le suivant : supposons que dans une région donnée, parmi les hommes de 40 à 60 ans, 10 % consomment plus de 20 centilitres d'alcool pur par jour, soit deux litres de vin à 10°, si l'on trouve parmi ces buveurs la même proportion de 10 % de cancéreux que pour l'ensemble de la région examinée, il n'y a aucune relation de causalité entre alcool et cancer. Mais si l'alcool provoque le cancer, la proportion des buveurs, parmi les cancéreux sera supérieure à 10 %. Malheureusement, on ignore la proportion initiale, celle des buveurs dans la population. Cependant, le pourcentage des buveurs parmi les hommes cancéreux sera déjà un indice révélateur. Et surtout l'organe où le cancer tend à se situer sera souvent aussi une raison d'attribuer une influence nocive au tabac et à l'alcool, surtout lorsqu'ils sont conjugués. Voici par exemple pour le tabac. On constate que chez les cancéreux non-fumeurs, le cancer ne se localise dans la bouche que dans la proportion de 5 %, tandis que chez les fumeurs, la proportion est de 24 %. Si l'on considère les régions du larynx, des bronches et des poumons, chez les non-fumeurs, le cancer ne se situe là que dans la proportion de 2 %, tandis que chez les fumeurs, de nouveau la proportion est de 24 %. Par contre, le non-fumeur subit le cancer dans l'appareil digestif, à 18 % contre 11 % pour le fumeur. Et ainsi de suite.

Bref, le statisticien aboutit aux constatations suivantes : sur 3.500 dossiers de cancéreux examinés, le calcul des pourcentages révèle :

— 1° *une influence de l'alcool* sur les cancers de la bouche, des voies respiratoires, des appareils digestifs et génito-urinaires, chez l'homme ;

— 2° *une influence de l'alcool* dans les cancers de la bouche, des voies respiratoires, des appareils digestif et génito-urinaire, du col de l'utérus et du sein, chez la femme ;

— 3° *une influence du tabac* sur les cancers de la bouche, des voies respiratoires et de la peau de la face ;

— 4° *un accroissement considérable* du risque d'être atteint du cancer de la bouche et des voies respiratoires chez les hommes qui sont à la fois grands buveurs et grands fumeurs.

On appelle grands buveurs ceux qui prennent, par jour, en moyenne, 20 centilitres ou plus d'alcool pur, soit sous forme de vin (deux litres à 10°), soit sous forme de petit verre ou de pastis. Et on appelle grands fumeurs ceux qui fument leurs 20 cigarettes par jour ou davantage.

L'auteur de cette étude croit pouvoir affirmer que la connexion *alcool-tabac* n'*additionne* pas seulement les risques, mais les *multiplie* l'un par l'autre. Supposons qu'un homme ait 5 chances de devenir cancéreux parce qu'il fume, et 6, parce qu'il boit, les chances combinées ne seront pas 11 chances, mais 5 multiplié par 6, soit 30 !... Enfin, tout cela ne préjuge en rien des causes réelles du cancer. On ne prétend pas qu'il n'y ait que le tabac et l'alcool qui l'engendrent. En fait, on ignore d'où il vient. Il est possible, probable même que l'on y est prédisposé par tempérament. Mais celui qui s'y trouve prédisposé accroît ses chances — ou sa malchance — de l'avoir, quand il s'adonne avec excès au tabac et à l'alcool. Et cela explique aussi que certains grands fumeurs et grands buveurs restent indemnes, parce que leur tempérament, à leur insu, les immunise, et que d'autres au contraire, hommes et femmes, qui ne sont ni des fumeurs ni des buveurs sont atteints du cancer et en meurent !

Il n'est pas sans intérêt, malgré tout, de savoir que ni le tabac ni l'alcool ne sont des brevets de bonne santé. C'est le moins qu'on puisse dire !

VI

La ruée vers l'uranium

On ne peut pas quitter un numéro comme celui que nous venons d'ouvrir de *Science et Vie*, quand on y trouve encore un article, signé François de Montfort et portant ce titre prometteur : *Une nouvelle ruée vers l'or, la prospection de l'Uranium.*

Le Commissariat de l'Energie atomique a eu l'heureuse idée d'encourager la recherche privée de l'uranium, en accordant aux chercheurs une aide technique et en fixant un prix d'achat au kilo de minerai. Il paraît qu'il se produit ce qu'on appelle, d'un mot peu français mais expressif, un *rush* dans cette direction.

On annonce dès maintenant que la France construira bientôt un sous-marin atomique. D'autre part, on vient de couler, à Marcoule, dans le Gard, une dalle de béton en un seul bloc de 20.000 tonnes pour servir de support à la première pile française au graphite, qui s'appellera G 1. Cette pile doit, en principe, fonctionner à la fin de 1956. Elle sera suivie d'une G 2 à la fin de 1957. Déjà aussi l'Electricité de France a prévu la création de centrales productrices d'électricité. On peut espérer que d'ici à 1965, la flotte française comptera des navires propulsés à l'énergie atomique. Et rien de cela ne serait possible si l'uranium ne se trouvait en abondance chez nous. L'Angleterre, plus avancée dans les travaux atomiques est moins favorisée que nous, car on ne connaît pas d'uranium sur son territoire, sauf des traces en Cornouailles. L'Allemagne en a des indices en Forêt-Noire. Le Portugal possède des réserves. L'Espagne, on ne sait pas. La France reste le seul pays occidental ayant à la fois les techniciens nécessaires et le minerai, qui doit faire de notre patrie un grand pays atomique.

Où donc a-t-on trouvé chez nous de l'uranium ? Transportez-vous dans la région de Thiers et d'Ambert. Les montagnes de cette partie du Puy-de-Dôme sont couvertes d'une magnifique forêt de sapins, que les touristes et les amateurs de champignons connaissent bien : *les Bois-Noirs*. Précisons davantage : c'est à Lachaux, commune du canton de Châteldon et de l'arrondissement de Thiers, à 32 km au sud de Vichy, que la première découverte a été faite, en 1951. Un prospecteur du pays, nommé Leblanc, vint un jour raconter à ses employeurs, Xavier des Ligneries, ingénieur des Mines, et André Poughon, chef du service des Recherches, qu'il avait trouvé un caillou, un simple caillou d'aspect banal, grisâtre, aux arêtes vives avec quelques paillettes brillant au soleil. C'était dans un bois de pin. Il avait longuement examiné l'objet, l'avait frappé avec précaution de son marteau et finalement l'avait placé au pied d'un arbre. Immédiatement, les deux ingénieurs montèrent en voiture, foncèrent vers Lachaux. Le caillou avait disparu. On chercha, on chercha, et on finit par le retrouver enrobé dans une belle bouse de vache. Et on constata qu'on se trouvait bien en présence d'un morceau d'autunite, l'un des minerais de l'uranium. Il fallut étendre les recherches. Un filon a été découvert, qui, d'ores et déjà, paie le milliard dépensé depuis 1947, pour les frais de la prospection du pays : *le filon de Limousat* attend d'être exploité, gardé par un écriteau portant ces mots : « *Défense d'entrer : propriété du Commissariat à l'Energie atomique.* »

La pleine exploitation exigera encore 500 millions d'équipement et ne sera possible qu'en 1956. On escompte environ 200 m. de profondeur au maximum, et en tout, à 5 niveaux différents, 5 km de galeries souterraines. Les mineurs, tous du pays, sont une centaine, et ne peuvent travailler qu'une semaine sur trois, en raison de la forte radioactivité du lieu ! Si l'on ne court pas ici le danger du grisou, on doit affronter celui du *radon*, gaz toxique produit par la désintégration des minerais.

Les Bois-Noirs sont le présent. Mais l'avenir sera peut-être un peu plus au sud, dans la région d'Ambert. Ici, la prospection ne remonte qu'à l'été 1954. Un chercheur, Jacques Cristau, accompagné d'un employé et suivi par les regards méfiants des paysans, a promené son compteur Geiger à travers les chemins creux. Tous les six pas, l'employé, gars du pays, qui comprenait le patois, posait le Geiger sur le talus en pierre. Et chaque fois l'aiguille du cadran montait : le talus était radioactif ! L'homme demanda aux paysans curieux d'où venait ces pierres. Et comme il le demandait en patois, cela rassura les témoins qui répondirent en montrant une carrière, dans le champ de la mère Martin, en haut à gauche. Aujourd'hui, la carrière, où l'on prenait des pierres pour empierrer les chemins, est close de barbelés. Le Geiger a révélé une forte radioactivité sur six cents mètres à travers champs. Le gisement, croit-on, est considérable.

Le *rush* vers l'uranium est donc en route, chez nous, quoique bien moins fort qu'au Canada, ou aux U.S.A. La ruée vers l'uranium va remplacer la ruée vers l'or des siècles passés. Pour chaque découverte de mine, la Commission américaine de l'Energie atomique verse une prime de 10 millions de francs. Elle a édité un petit livre, qui doit servir de Manuel du chercheur, et qui s'est vendu à 1.500.000 exemplaires en Amérique. On y a aussi vendu à des particuliers 35.000 compteurs Geiger. Au Canada, des villes champignons ont surgi en des lieux qu'on aurait cru inabordables, il y a vingt ans. Ces villes portent des noms révélateurs : Port-Radium, sur le Grand Lac de l'Ours, non loin du cercle polaire, au Canada, et Uranium-City, sur le lac Athabasca. Aux U.S.A. des stations de recherche, où des prospecteurs vont passer leur week-end, existent au Colorado, dans l'Utah, l'Arizona et le Nouveau-Mexique. Tout le monde raconte là-bas l'histoire de Charlie Steen, qui, au moment de sombrer dans la ruine, découvrit une mine d'uranium qui a fait de lui le premier milliardaire de l'uranium ! Il y a aussi un livre à faire sur les aventures de Jacques White, un vieux coureur de brousse, en Australie, qui reçut une prime de 25 millions de son gouvernement, sans consentir pour autant à changer de vie !

En France, nous n'en sommes pas encore à cette période romantique, mais il est bon que l'on connaisse les régions visées par le Commissariat de l'Energie atomique. Il y en a surtout deux :

— 1° *Région de Bretagne-Normandie*, qui s'étend aux départements suivants : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire - Inférieure

(partie nord du fleuve Loire), Manche, Mayenne, Maine-et-Loire (partie nord du fleuve Loire), Calvados, Orne et Sarthe.

— 2° *Région au sud du Massif central*, avec les départements suivants : *a*) Corrèze, Cantal, Haute-Loire, en totalité ; — *b*) Tarn, Aveyron, Lozère, Ardèche, partie située au nord d'une ligne Beauvais-sur-Tescou (Tarn), Albi, Mende, Largentière dans l'Ardèche, Le Teil d'Ardèche (Ardèche).

Le Commissariat accepte d'organiser gratuitement des stages de formation pour les prospecteurs et les exploitants. Il effectuera aussi gratuitement l'analyse des minerais qui lui seront présentés. Nul ne peut se lancer dans la prospection, sans une préparation technique suffisante. Sans doute, un seul appareil est nécessaire : le compteur Geiger-Muller, qui est en vente libre chez des fabricants d'appareils électroniques. A noter qu'on ne peut pas se servir de l'appareil sur les terrains recouverts de terre végétale ; il faut placer le compteur uniquement dans les fossés et dans les tranchées ou carrières à ciel ouvert, car il suffit de quelques décimètres de terrain mort pour éteindre les avertissements du Geiger. C'est ainsi qu'à La Crouzille, dans la Haute-Vienne, où la *pechblende* presque massive de la tête du filon était recouverte d'un mètre et demi d'alluvions, les indications du Geiger étaient à peine plus fortes qu'en face de traces très faibles d'autunite ou de chalcolite. Quant on a rencontré des terrains qui répondent au compteur, il faut explorer le sol mètre carré par mètre carré. On dressera ainsi une carte précise du terrain radioactif. Il sera bon alors de creuser des tranchées de 1 à 3 m. de profondeur, tous les 4 ou 5 mètres, et de promener son compteur sur le fond et les parois en faisant aussi des prélèvements de roches Si l'on tombe sur un puits réellement radioactif, il y a des précautions à prendre. Le plus simple est de porter sur soi une pellicule photographique, dans son enveloppe, et la faire développer périodiquement. Tant que la pellicule n'est pas *voilée*, c'est que la radioactivité reste trop faible pour nuire. Il va sans dire que l'exploitation d'une mine à uranium demande des capitaux considérables et ne peut être entreprise qu'avec des moyens financiers substantiels. Nul doute que l'avenir nous réserve des surprises dans ce domaine !

VII

Les Pygmées, premiers habitants de l'Afrique

On s'intéresse beaucoup aux *Pygmées*, depuis un demi-siècle, non seulement du point de vue missionnaire, mais aussi en ethnographie et même en *paléoanthropologie*. Les préhistoriens, en effet, qui se trouvent en face des restes des industries humaines d'il y a 100 ou 200.000 ans, ou même plus, ont besoin de termes de comparaison pour interpréter ce qu'ils rencontrent, et ils n'en trouvent pas de plus éloquents que chez les peuples arriérés dont la civilisation n'a pas changé depuis les temps paléolithiques. Noël Ballif et André Didier nous parlent donc des *Pygmées*, en tant que *Premiers habitants de l'Afrique*. C'est le titre de leur article dans *Science et Avenir* de janvier 1955 Ils se servent pour cela des résultats de l'exploration qu'ils ont faite eux-mêmes chez les Pygmées du Kalahari, au centre de l'Afrique.

Les *Pygmées* ou *Négrilles* vivent presque totalement à l'écart des noirs. Ils habitent la forêt équatoriale et ne pratiquent ni l'agriculture ni l'élevage. Ils sont restés chasseurs et par conséquent migrateurs. Ils vivent de leur gibier ou de la cueillette des fruits. Ils sont donc au niveau culturel des Néanderthaliens, d'il y a 40 ou 50.000 ans, peut-être même au niveau des inconnus qui peuplaient une partie de la France, à l'époque chelléenne. — Peuplaient, c'est beaucoup dire. On a calculé que pour vivre les peuples chasseurs ont besoin de tant d'espace, que la France entière avec ses 540 000 km² ne devait pas avoir plus de 20 à 22.000 habitants, en ces temps lointains. Les Pygmées du centre africain sont nomades, et habitent tantôt en territoire belge, tantôt en territoire français. Ils échappent à tout recensement. On croit cependant savoir ceci : un premier groupe, les *Bambouti* (Congo belge) rassemble les Pygmées de pure race, c'est-à-dire les plus petits, et ils sont environ 25.000, dans un territoire aussi vaste que la France sinon plus.

Un second groupe est celui des *Babinga* (Gabon, Cameroun et Congo français), très purs de race aussi, environ de 25 à 30.000. Enfin, les *Batoua*, moins purs, et par conséquent un peu plus grands, ce sont des Pygmoïdes métissés de noirs, et ils peuvent être 50 000. Au total, les Pygmées africains sont donc environ 100.000. Le fait qu'il y ait des Pygmées également en Asie, et en Océanie pose devant les anthropologues des problèmes difficiles à résoudre. Sont-ils tous de la même origine ? Comment se sont-ils dispersés ? Quel fut le pays d'où ils essaimèrent et pourquoi ?

Il n'est pas aisé de rencontrer les Pygmées d'aujourd'hui. Ils sont craintifs et férus d'indépendance. Ils s'enfoncent dans les forêts et seuls quelques groupes, moins purs, travaillent en pays déjà colonisé. Voici les caractéristiques des *Babinga*, visités par nos deux explorateurs : taille toujours inférieure à 1 m. 50, oscillant autour de 1 m. 40, pour les hommes. Peau tantôt noire, tantôt brun-rougeâtre, tantôt café au lait. Pilosité beaucoup plus développée que chez les Noirs. Beaucoup portent une barbe fournie, un thorax couvert de poils, ainsi que l'abdomen et les membres. La tête est généralement mésocéphale, plus courte et plus arrondie que celle des Noirs, les lèvres relativement peu épaisses, le menton en retrait, le nez excessivement large avec des ailes très développées en triangle équilatéral. L'œil est vif, légèrement « mongolique ». Chose extraordinaire, malgré leur petite taille, les Pygmées ont la tête aussi volumineuse que la moyenne des autres hommes. Elle est donc fortement développée, par rapport au reste du corps. L'allure générale est trapue, les bras très longs, les jambes très courtes, pas du tout ce que l'on trouve chez les Noirs. Il s'agit donc bien d'une race à part.

Pour ce qui est des coutumes : la tête est rasée chez les deux sexes, sauf une touffe ou un cimier. Les garçons sont circoncis, la face est légèrement tatouée de lignes bleues, le lobule de l'oreille droite perforé, et parfois aussi la lèvre supérieure, les dents artificiellement taillées en pointe.

Le Pygmée est beaucoup mieux adapté au climat que les Noirs. Il est invulnérable à la mouche tsé-tsé, à la maladie du sommeil, au paludisme, qui

ne frappe que les enfants et immunise les survivants, à la lèpre, à la syphilis, à la tuberculose. La famille est monogame et féconde. La mortalité infantile qui est forte est compensée par cette fécondité même. La longévité semble forte. Les sujets de plus de 70 ans ne manquent pas. La vie matérielle des Pygmées est des plus simples. La chasse est à peu près leur unique occupation. Ils sont donc en déplacement continuels, à la recherche du gibier, mais restent en contact avec les Noirs, avec qui ils font du troc, et qui leur fournissent du manioc, du maïs, des bananes. Il n'y a pas de village stable. Dans un coin de forêt, pendant que les hommes débroussaillent, les femmes édifient les huttes dans la clairière. Chaque hutte est pour un ménage et comporte parfois des alvéoles pour les enfants. On reste au même endroit de deux à trois semaines et on va plus loin.

Les Pygmées Babinga se servent à la chasse du filet et de la sagaie. Les Bambouti, étudiés par le P. Schebesta, au Congo belge, emploient l'arc et les flèches empoisonnées. Les enfants pygmées se font des arcs très simples, tout jeunes, et s'en servent pour tuer des oiseaux ou de petits rongeurs. Ce sont les Noirs du voisinage qui fournissent les fers pour la sagaie et pour les haches. Dès que le soleil a suffisamment séché la forêt, tout le village part en chasse, les hommes au premier rang, les femmes portant leurs enfants. Il ne reste au camp que quelques femmes âgées. En grand silence, on avance vers le terrain de chasse. On place les filets qui vont former une circonférence de 1 km. Alors, les femmes et quelques hommes, suivis des chiens, seul animal domestique des Pygmées, entrent dans les taillis encerclés en poussant des cris. Les antilopes, pourchassées, s'enfuient dans toutes les directions et viennent s'empêtrer dans les filets, où on les tue à la sagaie. Cette chasse à l'antilope est celle qui fournit la nourriture quotidienne, car les Pygmées se nourrissent à peu près exclusivement de viande. Mais à la demande des Noirs, ils ne craignent pas d'aller aussi à la chasse des éléphants, des gorilles et des phacochères. Les Noirs leur ont donné pour cela de vieux fusils à piston, qu'ils chargent de poudre, leur sagaie enfoncée dans le canon de l arme servant de projectile. C'est rudimentaire, mais très efficace, et comme il n'y a que 3 ou 4 fusils par campement, ce sont les adroits tireurs qui s'en servent.

On devine que le costume est des plus simples ; un pagne d'écorce ou de cuir, ou même un simple bouquet de feuilles, parfois de nos jours remplacé par une cotonnade échangée aux Noirs. Les femmes se cassent les seins avec une liane, pour porter mieux le signe respecté de la maternité.

Les Pygmées savent faire du feu avec deux baguettes qu'ils frottent rapidement, formant ainsi de la sciure qui finit par s'enflammer. On souffle alors dessus et on allume des herbes sèches. Seulement, l'opération est longue, si bien que les Pygmées préfèrent garder le feu en soignant les tisons qui le maintiennent. A la chasse, les enfants emportent le feu pour se faire cuire des noix ou des racines qu'ils consomment aussitôt.

Les territoires de chasse des tribus sont soigneusement délimités. En général, ils sont bornés par des cours d'eau. A noter que les Pygmées ignorent la pêche et la navigation fluviale.

La vie sociale des Pygmées est très archaïque. Pas d'autorité centrale. Jamais cependant de guerre de tribu à tribu. Le plus ancien en général, dans chaque camp est chargé de distribuer le butin pris à la chasse. La propriété individuelle pourtant n'est pas inconnue. Si un homme trouve du miel dans la forêt, il est à lui. On ne partage que le produit de la chasse commune. Les Pygmées ont une idée de Dieu assez nette, car ils exécutent en son honneur des danses, des chœurs, pour se concilier ses faveurs à la chasse. Leur musique expressive et originale est surtout vocale et les instruments qu'on y emploie, le tambour et le hochet, ont été empruntés aux Noirs. Toute la population participe aux chants, qui ont un caractère rituel. Seuls les chasseurs pratiquent la danse. A la suite d'un décès, on quitte immédiatement le lieu de campement pour aller ailleurs. Les Pygmées ont une idée exacte de l'âme humaine, en tant que principe distinct du corps : lors de la mort, l'âme s'échappe de l'être, comme un souffle.

On peut penser, et nous l'avons déjà dit, dans une précédente Causerie, que les Négrilles, venus d'Asie par le nord-est de l'Afrique, ont peuplé jadis tout le continent, mais qu'ils ont été refoulés dans les forêts par les invasions des Noirs.

En conclusion, il faut bien se garder de considérer les Pygmées comme une race dégénérée. C'est une race remarquablement adaptée à son milieu et qui possède ses caractères propres et sa vitalité incontestable ! Elle est, m'écrit un correspondant, « *en équilibre biologique avec la sylve* ». Excellente formule !

VIII

Les Lémuriens, ancêtres des Singes

C'est encore à *Science et Avenir*, même date, que j'emprunterai l'article de B. Heuvelmans intitulé : *La forêt de Madagascar renferme encore une étrange famille animale, les Lémuriens, ancêtres des Singes.*

Ici encore nous touchons au domaine de la Préhistoire. De même que les Pygmées semblent les résidus de races humaines préhistoriques, de même Madagascar, dont les environs ont fourni le *cœlacanthe*, ce survivant des âges révolus, est la terre par excellence des êtres subfossilisés, comme si cette île prolongeait la préhistoire, partout ailleurs dépassée. Les restes de monstres qu'on y déterre sont dans un tel état de fraîcheur qu'on voit bien qu'ils ne sont pas disparus depuis bien longtemps (oiseau-éléphant ou *Æpyornis*, tortues gigantesques, crocodiles robustes, au crâne long de 80 cm., reptiles bizarres et énormes).

Les Lémuriens sont des êtres très étranges aussi car ils ressemblent aux singes, mais avec une tête de chien ou de renard. On les appelle *Prosimiens* ou *Demi-Singes*. Ils font partie, en zoologie, du groupe des Primates, qui comprennent les *Hominiens*, les *Singes* ou *Simiens*, et les *Lémuriens* ou *Prosimiens*. Ces derniers constituent un groupe archaïque, dont les extrémités sont moins adaptées à la préhension que les autres quadrumanes. En dehors de Madagascar, ils subsistent en Afrique, dans l'Inde méridionale et en Malaisie.

Ce que l'on ignore en général, c'est qu'au début de l'ère tertiaire, dont on estime la durée à 69 millions d'années, et qui fut l'ère des mammifères,

le groupe des Lémuriens, qui est maintenant confiné en peu de régions, était répandu sur toute la terre. Leurs restes abondent dans les terrains éocènes en Amérique et même dans l'Europe du nord. On ne doit pas croire cependant que Madagascar ne soit que leur terre de refuge. Il semble au contraire que ce soit leur berceau et leur point de départ. Mais lorsque les Singes ont, un peu partout, évincé les Lémuriens en occupant leurs terrains de chasse, il s'est trouvé que l'île de Madagascar, jusque-là reliée au continent venait d'en être séparée, si bien qu'elle resta le fief inabordable et incontesté des Lémuriens. Madagascar conserve environ les 3/4 de tout ce que le monde connaît de cette sorte d'animal.

Chose difficile à comprendre autrement que par les grandes révolutions de la géographie de l'univers, ni la flore ni la faune de Madagascar ne la font ressembler au reste de l'Afrique, mais la rapprochent de l'Indo-Malaisie et de l'Amérique du sud. Aussi rien n'est plus curieux à étudier que la faune malgache, qui présente des espèces qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, telle que le *Fosa*, une sorte de grand - oncle du chat actuel, qui ne marche pas sur les ongles comme les autres félins, mais sur la plante des pieds. Signalons encore les Iguanes, gros lézards qu'on ne retrouve qu'en Amérique du sud. Les connexions géographiques anciennes de Madagascar ont donc été tout autres que celles qu'on rencontre actuellement dans cette île, accolée si étroitement au continent africain.

Il est admis qu'à l'ère primaire, il y a quelque deux milliards d'années, tout le sud de l'Atlantique et du Pacifique ne formait qu'un seul continent qui englobait l'Amérique du sud, l'Afrique, l'Indo-Malaisie et l'Australie. Madagascar n'était pas une île et formait à peu près le milieu de cet énorme ensemble, ce qui explique qu'elle ait pu être un centre de dispersion, pour certains groupes et notamment pour les Lémuriens et les Caméléons. Madagascar demeure donc non comme une terre isolée, mais comme le cœur de ce vieux continent. On appelle ce dernier le *Gondwana*. Il s'est effrité au cours du secondaire et du tertiaire. Son aile orientale s'est effondrée la première en ne laissant que l'Australie et les îles voisines. Mais Madagascar restait en rapport continental avec tout le nord-ouest de l'Océan indien et avec l'Inde. Ce fut cette région qui devint à l'ère tertiaire, la Lémurie, ou patrie des Lémuriens. Et c'est seulement au crétacé, que s'écroula le pont qui réunissait encore l'Afrique à l'Amérique du sud. Le dernier indice de cette liaison antique est la présence aux Antilles de certains Iguanes et des Almiquis. La séparation de Madagascar et de l'Afrique se situe au Pliocène, à l'aube du quaternaire ou à la fin du tertiaire. Mais on ne trouve à Madagascar aucun des nombreux ongulés qui foisonnent en Afrique : zèbre, antilope, etc. Tout ce qu'on y rencontre c'est l'hippopotame, récemment disparu, et un sanglier du genre Potamochère, très voisin de ceux d'Afrique. Or, il s'agit là d'espèces aquatiques capables de traverser un bras de mer peu étendu, ce qui laisse supposer que l'île ne s'est séparée que par degrés du continent.

Après cette séparation, Madagascar devint comme le terrain d'élection des Lémuriens, qui ne furent pratiquement gênés par aucun rival dangereux. Ils se multiplièrent, se diversifièrent à plaisir. Alors qu'ailleurs les Lémuriens sont devenus *nocturnes*, pour échapper aux Singes, qui sont *diurnes*, à Madagascar, il existe aussi bien des espèces diurnes que nocturnes. Il en est qui ont une queue, d'autres qui n'en ont pas. Les uns vivent sur le sol, d'autres parmi les rochers. Il en est qui ne sont qu'insectivores, d'autres, omnivores. Il en est qui vivent par couples isolés, d'autres en troupes nombreuses. Ce qu'on a souligné, c'est l'apparence souvent presque humaine de certains Lémuriens malgaches, fossiles ou subfossiles. Le professeur Lamberton, de Tananarive a pu écrire :

« Sa tête ronde (de l'*Hadropithèque*), sa face large et plate, son nez presque droit et bien détaché, ses yeux rapprochés, sa symphise mentonnière redressée, tout tend à lui donner une apparence non seulement simienne mais presque hominienne. »

De fait, les évolutionnistes font des Lémuriens le terme de l'une des branches qui se sont détachées, depuis le crétacé, du grand arbre, dont le point terminal aboutit à l'homme. Et l'on comprend que l'amiral Flacourt, visitant Madagascar, au début du XVII^e^ siècle, ait déclaré qu'il avait remarqué dans cette île de *petits hommes à tête de chien*, qui se penchaient pour brouter l'herbe à l'aide de leur long museau. Il est probable qu'il parlait d'un Lémurien très curieux, l'*Indri*, qui ressemble étonnamment à un petit homme à tête de chien. On a pu démontrer aussi qu'il y avait encore au temps de Flacourt des Lémuriens géants, gros comme une vache, et qui trouvaient moyen cependant de grimper aux arbres. Ces espèces géantes ont toutes disparu, mais le souvenir en reste. Et il faut peut-être conclure que la *Nature*, comme disent les naturalistes qui n'osent nommer Dieu, a d'elle-même éliminé de la terre toutes les formes géantes des époques anciennes, pour laisser la place aux races plus sveltes, plus souples, plus harmonieuses, et en particulier à l'homme. Si l'on n'y prend garde, tous les grands animaux qui restent encore : rhinocéros, éléphants, hippopotames, buffles, antilopes, cerfs, ours, lions, grands singes anthropoïdes — gorilles, orangs, chimpanzés — auront bientôt disparu sans retour et ne seront connus que par les musées ou par les parcs nationaux.

IX

Le prêtre en Irlande

Rien ne peut donner une idée, chez nous, du respect et de la profonde sympathie dont le prêtre est entouré de tous en Irlande. C'est Jesus Barranquero Orrego qui nous en assure dans *Ecclesia* de Madrid, en date du 25 décembre 1954, sous ce titre : *un Prêtre en Irlande*.

Il faut voir, dit-il, les ouvriers se rendant à leur travail. S'ils rencontrent un prêtre qui se rend à son église pour y célébrer sa messe du matin, avec quelle affection émue ils lui disent bonjour. Il en est de même des cantonniers préposés au nettoyage des rues, des fonctionnaires de tout grade se rendant à leur bureau. Il en est de même, on ne peut pas dire à plus forte raison, parce que tous sont au même degré, des paysans dans les campagnes. Il y a chez tous non seulement une visible vénération pour le ministre de Dieu, mais un attachement filial, comme celui qui est dû à un

re. L'auteur de l'article déclare qu'il en a été ofondément impressionné. Lui, un étranger, était, ur son costume seulement, et pour son caractère cerdotal, traité avec la même affection qu'un prê- du cru. Du haut de son tracteur le paysan, ou haut de sa charrette, le maraîcher lui disait ec componction et élan : « *Dieu vous bénisse, re !* » Les enfants couraient après lui en disant : *Père, bénissez-nous !* » Les nobles dames, en ssant, s'inclinaient bien bas et répétaient : « *Père, e Dieu vous bénisse !* » Mais le salut de l'ou- ier et du paysan semblait encore plus doux à reille que tous les autres.

C'est que des siècles de persécution, de la part s protestants anglais, ont fait du prêtre catho- ue le symbole de la foi et celui de la patrie qui faisaient qu'un dans les cœurs irlandais. On vait que les prêtres catholiques avaient assumé ute la violence de la persécution, qu'ils avaient combattre jusqu'à la mort, jusqu'au martyre. rencontrant un prêtre, le salut qu'on lui don- it et dont celui d'aujourd'hui est le prolonge- ent et la consécration, voulait dire : « N'ayez s peur, Père, nous autres, les fils de Jésus- rist, nous sommes avec vous, nous sommes à s côtés. Et nous voulons que Dieu vous bénisse, rce que vous êtes son ministre ! »

l arrive de nos jours que les catholiques en ncontrant un prêtre fassent le signe de la croix. uteur de notre article a demandé pourquoi ? On a répondu que, au temps de Cromwell et des ribles persécutions anticatholiques, les prêtres pouvaient porter le Saint-Sacrement que secrè- ent. Toutes les fois donc qu'on trouvait un tre, on pouvait croire qu'il portait, sous son nteau, le bon Dieu à un malade, et on faisait signe de la croix. La coutume s'est en partie rpétuée.

l arrive aussi que des passants, des inconnus, and ils voient un prêtre en Irlande, s'approchent lui, à mi-voix, lui demandent de prier pour x et pour leurs intentions. A Dundalk, un ma- que don Barranquero se rendait à l'église pour ébrer, un pauvre ouvrier s'approcha de lui et dit : « Père, pourriez-vous avoir une intention ur moi dans vos prières ? »

Le prêtre est donc considéré, comme il l'est réel- ent, comme un autre Jésus-Christ, comme l'ap- du chrétien dans ses soucis, dans ses besoins, s toute sa vie. Le prêtre irlandais est l'ami de s ses paroissiens. Il va partout. Il est accueilli tous. On lui fait part de tous les événements intéressent la famille. Le contact est continuel intime avec tous et en toutes choses.

u diocèse de Derry, il subsiste un curieux sou- ir des époques de persécution. Tout prêtre a le it, encore de nos jours, de célébrer la messe s n'importe quelle maison catholique, où il a l'hospitalité et passé la nuit !

e seul mot de « Père », qui est toujours em- yé par un catholique quand il parle à un prê- mais qui ne l'est pas par un protestant, suffit aire connaître à qui l'on a affaire dans ce pays. ette affection pour le prêtre se traduit en pra- e par la générosité des paroissiens pour leurs tres, par de fréquentes invitations dans les ers les plus modestes, par toutes sortes de pe- s et de grandes attentions.

A l'intérieur des églises, il règne un ordre ma- gnifique. Durant les cinq mois de son séjour, l'au- teur n'a cessé d'en être frappé. Les fidèles rem- plissent l'édifice jusqu'aux portes. Tous sont atten- tifs au grand acte liturgique qui se déroule à l'au- tel. Le silence est absolu, la piété impressionnante. La même discipline se remarque dans l'abstinence du vendredi. On ne voit pas un catholique qui y manque, pas plus qu'il ne manque à la messe un jour de fête ou un dimanche.

Au sein des familles, la formation religieuse des enfants est pratiquée à la perfection. Un refrain populaire dit : « *On parle aux enfants, on ne doit pas les entendre !* » De fait, les enfants écoutent. Ils parlent peu. Si le prêtre les interroge il a la joie de constater qu'ils savent leurs prières, qu'ils connaissent la doctrine chrétienne, la morale et l'histoire sainte, la liturgie. Toute la jeunesse chante à l'église en latin et prend part aux pro- cessions en chantant.

Une organisation qui est magnifiquement répan- due, c'est la *Légion de Marie*. Ceux qui y entrent, et c'est le grand nombre, se livrent ensuite à un généreux apostolat. Tous les genres de bonnes œu- vres spirituelles et sociales se déroulent sous le signe de Marie. L'Action catholique a pris cette forme efficace. Les catholiques irlandais sont fer- vents pour les pèlerinages aux sanctuaires de Ma- rie. De tous les points de l'île, ils y accourent, pour certaines fêtes. Le sanctuaire le plus connu et le plus fréquenté, dans l'île est celui de Knock, où la Madone se montra il y a 75 ans.

Une particularité de l'Irlande est l'*Association de l'Abstinence totale*. Elle compte actuellement plus de 400.000 adhérents. Ils s'engagent à ne boire ni vin ni liqueurs, durant toute leur vie, en esprit de réparation avec le Sacré-Cœur de Jésus. C'est surtout, au lac Derg, au lieu que l'on appelle le *Purgatoire de Saint-Patrice*, que cet engagement se prend. Les pèlerins, au nombre de trente mille, y viennent chaque année passer trois jours en- tiers, *dans un jeûne total*, en parcourant, les pieds nus, l'île pierreuse, pour faire pénitence !

La formation du clergé, après les études clas- siques dans les collèges ordinaires, se fait dans les grands séminaires, mais surtout dans celui de Maynooth, qui est le Séminaire national, le plus grand et le plus important du monde entier en son genre. C'est une institution gigantesque et toute moderne. Il n'y manque aucun des moyens pédagogiques contemporains. Les professeurs ap- partiennent à plusieurs nationalités. On y parle la plupart des langues anciennes et modernes. On y voit une magnifique bibliothèque, une chapelle splendide, des salles d'études, des champs de sports, des piscines assez vastes pour que les séminaristes y apprennent la natation jusqu'à des expériences de sauvetage, dirigées par des spécialistes en la matière. Mais il va de soi que ce qui y est le plus développé, c'est l'étude de la Philosophie et de la Théologie. Une importante revue est publiée au Séminaire *The Furrow* et pour les études plus poussées de Sociologie, on envoie des élèves à l'Université d'Oxford.

Ajoutons que la vie du prêtre est laborieuse et intense, mais entourée de dignité et même de bien- être, par la volonté des paroissiens. Il n'existe pas plus de 5 % de non-catholiques. Leur société, du

reste, est devenue sympathique et il est fréquent qu'il y ait des conférences à l'intention de ceux qui veulent se convertir. La hiérarchie épiscopale irlandaise se réunit quatre fois par an, à Maynooth, et dresse le programme commun religieux pour l'île entière. Telles sont les remarques d'un prêtre espagnol, en visite dans la catholique Irlande. Il en est absolument ravi !

X

Le présent et l'avenir du catholicisme dans l'Etat d'Israël

Une note toute différente nous est donnée dans la même revue espagnole *Ecclesia* (18 décembre 1954), par José Maria Javierre sur la situation réelle du catholicisme dans le nouvel Etat de Sion.

Deux constatations sont à faire. En premier lieu, existe-t-il des noyaux de catholiques et que deviennent-ils ? — Oui, il existe de tels noyaux, et ce sont, pour la plupart, des Arabes catholiques, comme les communautés catholiques de Nazareth, qui sont englobées dans le nouvel Etat. Ils restent fidèles à leur religion, en dépit de conditions difficiles et de problèmes qui ne sont pas tous résolus. Il y a en particulier une question scolaire, car dans cette région, sur 4.527 élèves, il ne se trouvait que 896 israélites. Tous les autres étaient des chrétiens.

En second lieu, quelle est la mentalité juive en face des catholiques ? On ne peut nier qu'il reste chez beaucoup d'Israélites une certaine amertume au souvenir des humiliations et persécutions que leurs ancêtres ont subies en pays chrétien. Ils se souviennent surtout de la persécution récente du nazisme. Mais là, il est aisé de leur répondre, que les camps de concentration contenaient autant de catholiques que de juifs, sinon plus, que le nazisme a été condamné par Rome, que les papes ont défendu les Juifs de tout leur pouvoir. Le Juif intelligent comprend, mais il lui est difficile d'éliminer toute arrière-pensée.

Pour sûr, il est impossible que l'accès aux Lieux-Saints soit jamais interdit aux chrétiens. Mais peut-on supposer que la présence des catholiques, dans le nouvel Etat, soit réduit à cette tolérance ?

La Constitution est toujours en gestation. Elle s'élabore lentement. Pour l'instant, on en connaît surtout la *Déclaration d'Indépendance* qui en forme le préambule et la loi fondamentale. Dans cette Déclaration, on lit les lignes suivantes :

> « L'Etat d'Israël... sera fondé sur les principes de liberté, justice et paix enseignés par les Prophètes hébreux ; il maintiendra la parfaite égalité sociale et politique entre tous ses citoyens, sans distinction de race, de religion ni de sexe ; il garantira la pleine liberté de conscience, de culte, d'éducation et de culture... »

Cette déclaration semble fort bien traduire l'état d'esprit des équipes dirigeantes. Avec de tels principes, le catholicisme peut espérer en l'avenir. Et c'est en raison de ce texte, qu'il est des personnes qui considèrent cet avenir avec optimisme. Malheureusement, les dirigeants israéliens eux-mêmes savent bien que les faits ne correspondent pas entièrement à cette Déclaration. Il existe, en effet, un peu partout, dans le nouvel Etat, des groupes de Juifs intransigeants et fanatiques, qui entendent faire coïncider la restauration de la patrie israéli avec celle de la théocratie antique, telle qu'el exista sous l'Ancien Testament. Cela placerait l'Et dans le même cadre de mentalité politique, q règne en pays musulman sous la domination d Coran.

Ces « nationalistes juifs » ne peuvent arriver sympathiser avec les catholiques. Au moindre mo vement, à la moindre manifestation catholique, i entrent en effervescence, ils élèvent des protest tions, et comme il est de règle en Orient, on pas rapidement des paroles aux voies de fait. Pour e la conversion d'un Juif au catholicisme est cons dérée comme une trahison nationale, digne de to les châtiments. Seule la police peut empêcher q les colères ne se déchargent sur la tête du conver Il s'ensuit que les prêtres catholiques, respons bles de ces infiltrations d'une religion ennem dans l'Etat, sont mal vus en Israël. Toutes les œ vres catholiques, soit scolaires, soit sociales et bienfaisance, sont englobées dans le terme de « mi sion ». Et le seul mot de mission met en fure ces Israéliens, dont nous parlons. Peut-être est permis de regretter certaines imprudences de part des occidentaux, et en particulier de la pa des protestants, surtout des pasteurs et de leu épouses en pays juif. Les catholiques, mieux ten en main par la hiérarchie, ont en général mie évité ces imprudences. Mais il reste que l'acti antichrétienne des groupes de nationalistes ju a réussi à s'imposer au gouvernement lui-mêm

Le 20 décembre 1952, le Grand Rabbin publ un manifeste qui commençait par ces lignes p bienveillantes :

> — « Plus de 400 envoyés de Satan, appelés missi naires, et parmi eux des Juifs baptisés, traîtres à l race, se sont abattus sur notre pays... »

Inutile d'aller plus loin : on voit l'esprit !

Au Parlement, furent faites des propositions loi que la majorité entérina : défense d'attirer Juifs à la « mission » au moyen de secours ma riels ne visant qu'à obtenir des conversions ; présailles contre les parents des enfants qui f quentent les écoles catholiques, allant jusqu'à poursuites judiciaires ; retrait d'autorisation à écoles ; obligation pour les Juifs désireux de de nir chrétiens de le déclarer à l'avance dans journaux.

Des campagnes persévérantes ont donc monté esprits contre les missionnaires. Il faut noter q cela ne vient pas de l'Etat lui-même, qui n'a pris position, mais bien de la population juive plutôt des organisations nationalistes outrancièr Mais la neutralité même de l'Etat est un signe son impuissance à faire respecter les principes q a établis et proclamés.

L'auteur de l'article a posé aux Israélites inte gents avec qui il est en contact la question vante : « Des pays chrétiens comme la France mettent à leur tête comme chef du gouvernem des personnages qui sont détachés de la com nauté juive — on sait que c'était le cas de M. M dès-France. — Israël reconnaîtrait-il l'égalité droits civils à des Juifs qui arriveraient ici convertis au catholicisme ou qui se convertira plus tard ? La diversité des religions ne sera-t pas un obstacle à la vie civique ? » — La répo prévue fut la suivante : « La parité sera to

rce que Israël a promis de respecter la liberté
conscience. Les incidents actuels ne sont que
s déviations passagères, dont il ne faut ni s'éton-
r ni se troubler. Il serait inadmissible qu'Israël
i a tant souffert des discriminations raciales, les
ablisse à son tour sur son territoire, maintenant
'il en a un ! »

XI

A Hanoï, sous régime communiste
Notes d'un témoin

Que se passe-t-il à Hanoï, depuis que le Viet-Minh y est installé ? Sous le titre assez vague, « *De-ci, -là* », un article non signé du *Bulletin de la Soété des Missions Etrangères*, à Hong-Kong, dans n numéro de février 1955, va nous le dire, avec mour.

Le reporter de « *Paris-Match* » a décrit l'entrée omphale de la fameuse division 308, celle de en-Bien-Phu, à Hanoï, dans un appareil impres-onnant de sirènes hurlantes et de 24 coups de non. Mais de toute évidence le digne reporter ait rédigé son article d'avance, car personne n'a n entendu ! Hanoï a bien basculé dans le com-nisme, mais aussi dans la tristesse ! Après une erruption de 8 ans, Hanoï prend contact avec le mmunisme, et s'il reconnaît bien certaines me-res telles que le ramassage des piastres, les im-ts, le chômage et la propagande, il ne retrouve s le communisme de jadis. En 1945, c'était un ne fauve s'emparant du pouvoir. Aujourd'hui st un communisme savant, discipliné, mysté-ux, puissant, implacable. Les dirigeants restent mplètement invisibles. Les soldats, qui sont ré-dus partout, à la ville et à la campagne, ne nt plus des soldats, mais *une sorte de sémina-tes*. Ils sont soumis à un règlement rigoureux : fense de sortir à moins d'être trois ; défense ccepter à boire ou à manger nulle part ; coulpe cas de manquement ; obligation de déclarer à compagnie le montant des dons reçus éventuel-ment de la famille ; obligation d'observer la con-ence et la sobriété, etc.

Mais ces soldats sont tristes ! « C'est cela ! Sé-naristes sans joie d'une religion sans Dieu, croi-d'une croisade sans croix ! »

Et tout cela tient en vertu d'un programme établi s le détail, et observé religieusement. Des com-saires bien stylés dirigent et contrôlent l'armée se contrôlent les uns les autres. L'engrenage est n conçu et fonctionne sans à-coup. La propa-de est grossière, risible, mais massive et effi-par son volume, par sa répétition, par son nipresence et son unicité. On sait bien qu'on ne vaincra jamais les grands, mais on veut saouler jeunes de paroles et surtout leur faire compren-ceci : toute résistance est impensable !

Une chose agace énormément le nouveau régime, t la liberté stipulée à Genève pour tous de ndre la route Hanoï-Haïphong. Cette liberté est fois toute théorique, mais il faut bien qu'elle te. On a établi des laissez-passer. Le préposé it, dans un mouvement d'humeur, qu'il y avait qu'à mille demandes par jour : on ne s'atten-pas à cela et on voit là un affront pour le ré-e, un affront aux yeux du monde entier ! Beau-préfèrent s'enfuir par leurs propres moyens, demander de sauf-conduit, et ils gagnent Haï-phong par des chemins détournés. Mais c'est par-fois dangereux. Il y a eu des noyades collectives, il y a eu aussi des ennuis avec le Viet-Minh. Il faut trouver des coupables ; certains murmurent déjà : *les prêtres !* On disait volontiers aussi : les Américains ! mais on ne peut pas toujours répéter la même chose.

Il est certain que le régime, à l'expérience, dé-plaît à beaucoup. Un mois de communisme a suffi à dégoûter des gens qui n'avaient pas d'idée pré-conçue sur ce point. La commission d'armistice, formée d'Indiens et de Canadiens, témoigne d'une grande bonne volonté, et les Polonais qui en font partie pourraient êtres pires qu'ils ne sont. Mais ce que nous lisons tous les jours dans les journaux, et ce que l'auteur de notre article atteste c'est que les conflits sont quotidiens, entre ceux qui veulent partir comme c'est leur droit, et les soldats com-munistes qui veulent les arrêter contre tout droit. Du point de vue religieux, on ne peut pas dire que la liberté garantie par les accords de Genève soit respectée. On refuse des laissez-passer, ou on les fait attendre de longues semaines, aux évêques pour visiter leurs ouailles. Les prêtres vietnamiens cir-culent, mais jamais sans une escorte de surveil-lance ! La situation reste équivoque et trouble.

A Hanoï, le lycée Albert-Sarraut a rouvert ses portes. Il ne compte que 450 élèves, parce que les professeurs lui manquent pour en avoir davantage. S'il pouvait doubler son corps professoral, les effec-tifs doubleraient automatiquement. Et ce qu'il y a de plus ravissant pour un catholique, c'est de savoir que dans ce lycée, ce ne sont pas des com-munistes qui donnent l'enseignement. A l'église des Martyrs, le dimanche 9 octobre et les diman-ches suivants, on put remarquer avec plaisir, aux premiers rangs de l'assistance, un Français, jeune, « se tenant impeccablement, un gros paroissien à reliure fatiguée à la main. » C'était le nouveau proviseur.

De temps à autre, un journal du cru proclame que le gouvernement n'est pas communiste. Mais les timbres-postes portent la triple effigie de Ho-Chi-Minh, de Mao-Tsé-Toung et de Malenkov. De même les insignes distribués à profusion aux en-fants, et qui se trouvent aux éventaires des mar-chands ou au fronton des arcs de triomphe. Lors-que l'ambassadeur de Russie est arrivé à Hanoï, on a hissé le drapeau soviétique à côté du drapeau national et on l'y a laissé depuis. La réception de cet ambassadeur fut un événement et elle revêtit plus d'ampleur et de solennité que celle de l'am-bassadeur de Chine. Un commissaire politique a déclaré dans une réunion d'instituteurs :

> « La Chine est un pays ami, c'est entendu, mais elle ne nous a pas aidés comme elle aurait dû le faire. »

Dans certains districts du delta, la communisa-tion a déjà commencé. On a arrêté les *koulaks* ou gros paysans. Leur procès sera soumis au peuple, et les peines iront de 5 ans de travaux forcés à la mort. A l'issue des séances d'instruction, on fait passer sous les yeux des enfants, des films re-présentant des exécutions de koulaks : décapita-tion au sabre, ou trachéotomie à la lance.

L'armée est truffée de commissaires politiques, mais la plupart des soldats n'ont qu'une idée va-gue du communisme et ne sont tenus que par la

discipline. Il leur a été interdit de dire un mot contre la religion, et en particulier contre le catholicisme. Les catholiques, parmi eux, sont en petit nombre. Ils ne peuvent à peu près pas venir aux offices, mais ils semblent rester fidèles. Officiellement, le gouvernement est amical envers la religion. Les biens et les personnes d'église sont proclamés sacrés. On cherche par tous les moyens à amener les prêtres à prendre part aux cérémonies officielles. Ce fut le cas pour le 37e anniversaire de la Révolution soviétique, mais le succès fut nul. Les prêtres isolés dans la campagne seraient plus faciles à surprendre. Voici un exemple de la tactique communiste. De jeunes femmes-commissaires, veste, pantalon et nattes à la russe, sont venues trouver un curé à Hanoï et se sont présentées comme chrétiennes :

— « Les catholiques, disent-elles au curé, n'ont jamais réussi à prouver absolument que Dieu existe ; les communistes n'ont pas pu prouver de façon certaine qu'il n'existe pas. — *Laissons donc de côté cette question*, et lançons-nous à fond dans les réformes sociales, où votre collaboration nous sera précieuse. »

Pour la Toussaint, on vit ce que peuvent être de grandes manifestations catholiques et la gêne qu'elles causent aux communistes. Il y eut à Namdinh une vaste procession au Saint-Sacrement. Toutes les paroisses du voisinage voulurent y participer. *Et les païens eux-mêmes demandèrent à y prendre part.*

On les pria de se ranger sur le parcours, sans défiler avec les catholiques, ce qu'ils firent. Les commissaires éberlués par le spectacle de cette foule immense commencèrent par protester, puis, devant le succès de la procession, déclarèrent : « En raison des cérémonies religieuses, l'électricité sera distribuée à la ville une heure de plus ce soir ! »

Donc, ne rien heurter. Il y a par suite une certaine liberté religieuse, pour le moment. A Hanoï, la moitié des Français, soit une quarantaine assistent à la messe d'onze heures à la Cathédrale, où l'on fait une instruction en français. A l'Institution Sainte-Marie, messe par le P. O. Driscoll, de la Société Ste-Colomban, et sermon en anglais. On y voit une quinzaine de canadiens et indiens, parlant l'anglais. Les canadiens français vont chez leurs compatriotes rédemptoristes. Au lycée Sarraut, six élèves de Math. élém. et Sciences expérimentales, tous non-chrétiens, ont demandé à suivre le cours de religion assuré par le P. Simonnet.

Il faudra voir ce que cela deviendra avec le temps ! L'Eglise vietnamienne a grand besoin de nos prières.

L. Cristiani.

P. S. — Nos lecteurs apprendront avec joie que l'Evêché de Belley vient d'éditer un *Memento* très bien illustré, rappelant la carrière et surtout la mort si émouvante de Mgr Maisonobe. Prix, 200 fr. ; évêché de Belley, C. c. p. 319.92, Lyon.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Vies des Saints et des Bienheureux, « selon l'or-dre du calendrier, avec l'historique des fêtes » par les **RR. PP. Bénédictins de Paris.** T. VI, 550 p. ; VII, 800 p. ; VIII, 640 p. ; IX, 680 p. et X, 1056 p. ; « Juin à Octobre ». Le prix de l'ensemble : T. I à X : « Janvier à Octobre » 13.890 fr. (réduction de 20 % pour les souscrip-teurs à l'ensemble des vol.). — Paris, Letouzey, 1948 à 1952.

Commencée par Dom Baudot, O.S.B., cette collec-tion des *Vies des Saints* qu'il avait rédigée jusqu'au 15 mai, fut continuée par Dom Chaussin. A partir du t. VI, « *Juin* », elle est l'œuvre d'une équipe de jeunes Pères de l'abbaye Ste-Marie (rue de la Source), à Paris.

Les cinq tomes « *Juin - Octobre* » dont chacun porte le numéro du mois correspondant, nous renseignent sur des milliers de saints ou bienheureux, sans compter leurs compagnons anonymes, parfois très nombreux. Un de ces tomes totalise, à lui seul, plus de onze cents noms. Néanmoins, il est aisé de se retrouver dans cette foule quasi innombrable de saints. Non seulement cha-cun est rangé au jour de sa fête, mais encore, à la fin de chaque volume, un index alphabétique renvoie aux pages appropriées.

Chaque jour commence par la traduction du texte du martyrologe romain, puis vient celle d'autres mar-tyrologes. A la plupart des mentions de saints s'ajoute une date, qui les situe rapidement dans le temps ; parfois, on se contente d'un point d'interrogation.

Chaque mention bénéficie d'une notice. Ces notices sont de deux sortes, suivant l'état des connaissances au sujet du saint. Les notices brèves, imprimées en petits caractères, suivent immédiatement la mention qu'elles apprécient ; elles concernent généralement des personnages très problématiques.

Les notices plus développées sont groupées, chaque jour, après les textes des martyrologes. Leur longueur est très variable : elle va de l'unique alinéa de moins d'une page, à la biographie succincte de plusieurs pages.

Ces notices sont complétées par une bibliographie judicieusement établie qui permet au lecteur de déve-lopper à son aise les renseignements résumés par les auteurs. Tout naturellement la bibliographie mentionne les grands monuments de l'érudition, sur lesquels est basée la rédaction des notices : *Acta sanctorum*, Pa-trologies, *Monumenta Germaniæ*, *Gallia christiana*, Col-lections des conciles, *Analecta Bollandiana*, etc... Les sources de l'hagiographie locale ne sont pas oubliées. On cite ensuite les travaux hagiographiques, et, à l'oc-casion, les histoires générales de l'Eglise, comme celle de Fliche et Martin, les histoires de l'Art religieux, v. g. d'Emile Mâle, les grandes encyclopédies de scien-ce religieuse, tels le *Dictionnaire de Théologie catho-lique*, le *Dict. d'Histoire et de Géogr. ecclésiastiques*, le *Dict. d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, *Ca-tholicisme*. On rencontre des ouvrages qui viennent de paraître, voire des ouvrages sous presse au moment de la rédaction du tome, et aussi des ouvrages en langue étrangère.

Ceci manifeste déjà la qualité des *Vies des Saints et des Bienheureux*. La lecture attentive fait constater l'art et la science avec lesquels les auteurs ont dé-pouillé les vastes monuments de l'érudition, qu'ils tent, en particulier les in-folio des Bollandistes. en ont extrait l'essentiel et le plus caractéristique. exposés biographiques sont complétés par des don

iconographiques, cultuelles et liturgiques. Le ton n'est pas sec ; d'heureuses citations littéraires apportent parfois une note d'agrément ; ainsi le t. x nous offre la traduction du *Stabat* de S. Romanos (p. 21-24), un résumé des anecdotes merveilleuses de la vie de S. Cainnech d'Irlande (p. 352-359).

La critique est exigeante, parfois un peu caustique, mais sage. Elle tient le juste milieu entre les excès des systématiques dénicheurs de saints et les candeurs de l'hagiographie « pieusarde ». On trouve ici une œuvre de science et de piété : les amis de Dieu, ainsi que leur culte, sont toujours traités avec respect.

Cependant, plus d'un lecteur sera chagriné du peu de données solides qui sont retenues au sujet de certains saints de l'antiquité, v. g. S. Laurent, Ste Philomène. La faute n'en est qu'aux documents eux-mêmes, et il suffit de lire ces pages, sans préjugé, pour s'en rendre compte. D'ailleurs d'autres notices font ressortir la prudence de la critique : celle de S. Hippolyte connaît les hypothèses révolutionnaires de M. P. Nautin, et admet que « les positions actuellement reçues » comportent de « la fragilité sur plusieurs points », mais elle attend « un complément d'information » avant de les bouleverser de fond en comble. Le soin avec lequel les saints les plus récemment canonisés, ont été enregistrés et étudiés, manifeste l'esprit de la rédaction : Ste Emilie de Rodat figure dans un tome paru l'année même de sa canonisation ; le Bx Bénilde, frère des Ecoles chrétiennes, et Ste Marie Goretti sont étudiés dans des tomes en cours de rédaction ou de composition au moment de leur béatification.

L'intérêt pastoral d'une telle collection est indéniable. Elle met à la portée de tous une documentation dispersée dans des ouvrages innombrables, souvent monumentaux, peu maniables, et de prix inabordable. Elle répond à une véritable nécessité : un coup d'œil sur le « Petit courrier » de l'*Ami* suffit à constater la fréquence des questions qui concernent les saints. Que de fois le prêtre y recourra pour faire connaître à ses paroissiens la vie de leur saint patron, d'un saint populaire mais presque totalement inconnu, ou pour trouver les éléments historiques d'un panégyrique ! Les laïcs eux-mêmes auront plaisir à la posséder. C'est le seul ouvrage qui puisse fournir rapidement des renseignements sérieux et suffisants au sujet d'un S. Gilbert, abbé, contemporain de S. Bernard, d'un S. Raoul, d'un S. Roch, d'un S. Gilles, d'un S. Claude, d'un S. Napoléon, d'une Ste Denise, d'une Ste Sabine, d'un S. Antoine de Padoue, de la dévotion à N.-D. du Perpétuel Secours, des nombreux SS Félix ou Eugène et de tant d'autres.

Initier les fidèles à la vie des saints, c'est les mettre en contact avec la vie profonde de l'Eglise, ses institutions, les différentes phases de son existence. Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, S. Antoine-Marie Claret, les martyrs du Canada, du Japon, de l'Ouganda, des persécutions anglaises des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, de la Révolution française sont parmi les meilleurs enfants de l'Eglise et ils représentent sa hiérarchie, ses âmes spécialement consacrées à Dieu, l'apostolat conquérant, et la souffrance à la suite de Jésus. Les auteurs n'ont pas omis de remonter aux origines de l'Eglise et de nous présenter les apôtres et leurs collaborateurs, tel le diacre Philippe ; fidèles au martyrologe romain, ils ont présenté aussi les saints personnages de l'Ancien Testament, qui appartiennent à la préhistoire de l'Eglise.

Quelques associations de noms sont humoristiques : on trouve une Ste Tanche à Lhuitre (Aube), un S. Serein à Chantemerle (Marne). Tout le monde connaît S. Loup, évêque de Troyes, on sait moins que son prédécesseur fut S. Ours.

Que dans une œuvre de cette ampleur, quelques imperfections se soient glissées, personne n'en sera surpris. Ainsi, ce n'est certainement pas en août 1790 (t. VII, p. 399), que les carmélites de Compiègne « signèrent toutes le serment de Liberté-Egalité » : il ne fut institué que deux ans plus tard. On ne voit pas bien comment concilier les deux passages qui exposent la situation de S. Léger d'Autun après son supplice : « Le prélat trouva un refuge auprès des moniales de Fécamp », (t. VIII, p. 136), « il fut interné chez les religieuses » (t. x, p. 41). Telle localisation est insuffisante : le Boulancourt de Ste Asceline (t. VIII, p. 438) n'est qu'un hameau, évidemment ignoré du *Dictionnaire des Communes*, il eut fallu mentionner le village dont il fait partie ; dans le département de la Marne, il existe deux communes du nom de Blaise, on se demande donc à laquelle se rattache le culte de Ste Suzanne (t. x, p. 345). On voudrait un jugement plus explicite au sujet de l'authenticité des apparitions de Ste Anne à Yves Nicolazic (t. VII, p. 635). Le processus de béatification ou de canonisation est maintes fois précisé, aussi aimerait-on savoir si la béatification de Raymond de Capoue par Léon XIII (t. x, p. 137) n'est pas simplement équipollente.

Ces remarques, et d'autres du même genre, ne sont pas de nature à amoindrir, tant soit peu, la haute estime que mérite cette œuvre remarquable et durable. Les éditions ultérieures faciliteront ces menues mises au point, ainsi que celles exigées par le déroulement de la vie de l'Eglise (définition du dogme de l'Assomption, nouvelles canonisations ou béatifications, évolution de certaines fêtes, etc...). Dès maintenant les services rendus s'avèrent très grands. Nous ne pouvons qu'encourager les savants auteurs à faire ressortir la physionomie humaine et la sainteté vivante des personnages qu'ils nous présentent.

Abbon de Fleury-sur-Loire, par un moine de La Pierre-qui-Vire (Dom Patrice COUSIN). — In-8 (14 × 21) de 240 p., avec 3 cartes et couv. en couleurs, 950 f. — Paris, Lethielleux, 1954.

Ce livre nous présente, de manière précise et vivante, une grande figure de savant et de pasteur de la fin du X^e^ siècle. L'enseignement magistral d'Abbon († 1004) fit de l'abbaye de Fleury un des grands centres culturels de l'époque ; ses études personnelles firent progresser la logique, l'astronomie et le comput. L'Angleterre, où il séjourna, apprécia aussi son enseignement et ses écrits.

Homme de gouvernement, directeur spirituel, il fut encore conseiller et ambassadeur du roi Robert le Pieux. Il réussit à établir la paix dans des communautés, mais il tomba victime de son devoir en essayant de réformer celle de La Réole. Il est le type de ces grands abbés, un peu oubliés aujourd'hui, qui, avec les évêques, ont contribué jadis à former notre pays.

L'A. a eu le goût de placer en appendice des questions particulières, obligatoirement traitées, mais qui auraient alourdi le cours de l'exposé. La bibliographie est rationnellement ordonnée, toutefois on aurait aimé voir mentionner Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. II ; ainsi que les références aux pages qui envisagent l'activité littéraire d'Abbon, dans l'*Histoire de l'Eglise*, Fliche-Martin, t. VII, les pages qui concernent l'activité monastique sont seules citées. Un index onomastique permet une utilisation commode de cet ouvrage d'érudition solide et de présentation attirante.

Il reste à formuler un vœu : voir Dom P. C. consacrer des travaux de même qualité aux autres grands moines de ces époques lointaines et tourmentées.

R. P. VILLAIN, S. J. — **L'enseignement social de l'Eglise. — III. Au-delà du capitalisme.** — In-8 de 248 p., 500 f. — Paris, Spes, 1954.

Ce 3^e^ volume achève de livrer au public les notes qui ont servi au P. V. pour son cours de sociologie

de l'Institut Catholique de Paris ; nous avons fait connaître à nos lecteurs le contenu des deux premiers tomes (*Ami*, couverture, 1954, p. 58).

Il poursuit son œuvre d'après la même méthode. Il suit les interventions du magistère selon leur ordre chronologique. Il montre leur continuité et leur caractère progressif, que provoquent d'une part les études, les imprécisions ou même les erreurs des sociologues, catholiques ou non, et d'autre part les conditions changeantes des problèmes économiques et sociaux. Tout cet ensemble d'enseignement et de faits conduit à envisager pour l'avenir une organisation de l'entreprise qui, se détachant du capitalisme rigide sans glisser vers un communisme étatiste, s'inspire de l'organisation corporative de jadis pour l'adapter aux exigences actuelles et fonder un statut social moins imparfait et plus humain des rapports entre patrons et salariés, entre capital et travail.

Ces questions sont tellement complexes qu'elles donnent nécessairement lieu à des opinions divergentes. Il est donc possible que tel ou tel point de détail affirmé par le P. V. provoque quelques controverses. Cela ne touche en rien à la valeur substantielle d'un ouvrage qui, outre sa valeur doctrinale propre, offre au lecteur studieux une documentation et des cadres faciles à utiliser.

Liberté et Vérité. Contribution de professeurs de l'Université Catholique de Louvain à l'étude du thème proposé à l'occasion du bicentenaire de Columbia University. — In-16 de 192 p., 96 fr. belges ou 1,92 dollar. — Louvain, E. Nauwelaerts, 1954.

Pour célébrer le bicentenaire de sa fondation, la Columbia University (New-York) invita les universités du monde à traiter, chacune selon ses convictions propres, le thème de la pleine liberté de la recherche scientifique et de l'expression de ses résultats. Les professeurs de l'Université de Louvain, présentent dans ce livre les résultats de leurs travaux sur ce sujet. Mgr de Raeymaeker, président de l'Institut supérieur de Philosophie, y traite de *la Vérité et libre recherche scientifique selon le cardinal Mercier*. Le prof. Albert Dondeyne traite de *Liberté et Vérité*, du point de vue philosophique. Il examine l'essence et la structure de la liberté humaine, l'essence et la structure de la vérité humaine, la relation de la liberté à la vérité et celle de la foi à la liberté. Le prof. Jacques Leclercq étudie *La liberté en tant que valeur morale et sociale*. Le prof. Joseph Nuttin étudie le problème de la *liberté et de la vérité dans le domaine des recherches de psychologie*, et notamment ses incidences sur le plan de l'enseignement universitaire ; le prof. Aubert, traite de la *Liberté de l'historien catholique* ; le prof. Ch. Moeller, de la *Liberté et vérité dans la critique littéraire*, et J. Ladrière de la *Liberté de la recherche dans les sciences de la nature*.

Maurice COLINON. — **L'Eglise en face de la franc-maçonnerie.** — In-8 de 192 p., 350 fr. — Paris, Arthème Fayard, 1954.

On trouvera ici avant tout une histoire abrégée de la franc-maçonnerie, de ses origines artisanales et du secret d'ordre technique qu'elle imposait à ses « maçons », au sens professionnel de ce mot ; de son extension à des membres honoraires, du glissement politico-religieux qui fit des francs-maçons anglais les alliés des rois protestants et des écossais les partisans des Stuarts catholiques ; de l'introduction en France de la maçonnerie où, au XVIII^e^ siècle elle se recrute principalement parmi des milieux laïques et religieux au **catholicisme dégénéré ; de l'orientation voltairienne que prit la maçonnerie au début du XIX^e^ siècle en** France, pour devenir peu à peu ce qu'elle est depuis 1870, une contre-église fanatique qui exerça ses ravages tout au long de la 3^e^ République. L'auteur croit discerner une moindre virulence de la secte depuis la dernière guerre, souhaite que les catholiques soient de plus en plus compréhensifs et tolérants à son égard, et croit apercevoir en ces dernières années un mouvement en ce sens. L'ouvrage cite volontiers les travaux du P. Berteloot, S. J. (Cf. *Ami*, 1948, p. 591-592 ; 1952, p. 576) et s'inspire des mêmes vues, sur lesquelles nous avons fait les réserves nécessaires.

En ce qui regarde le présent ouvrage, notons seulement deux points qui prêtent à la critique. Du fait qu'il y eut, au XVIII^e^ siècle, des catholiques de nom, des prêtres et des religieux de profession parmi les maçons, il ne faudrait pas conclure qu'en France la maçonnerie était encore plus ou moins imprégnée d'esprit catholique : elle était déjà une secte, alliée au jansénisme et au gallicanisme et dépendante du protestantisme rationaliste, consciemment ou non, dans ses principes religieux. Ainsi, dès 1738, elle fut condamnée par les Papes et ses adhérents excommuniés ; de cette excommunication on osait dire alors qu'elle n'obligeait pas en France parce qu'elle n'avait pas été enregistrée au Parlement ! Les Papes du XVIII^e^ s., du XIX^e^ et du XX^e^ s. ont vu clair, qui ont maintenu ce jugement sévère et cette sanction. — De plus, s'il est vrai que certains maçons récents auraient atténué leur anticatholicisme, il ne conviendrait pas d'étendre à l'institution elle-même ce commencement de sagesse. A l'égard de la franc-maçonnerie et de ses affiliés, le droit canon maintient toutes ses rigueurs, comme nous l'avons rappelé (1948, p. 592) et comme le Maître du S Palais, alors le P. Cordovani, l'affirmait avec autorité dans l'*Osservatore Romano* en 1950. La charité à l'égard des personnes est une chose ; la tolérance à l'égard des erreurs en est une autre.

R. P. SUBTIL, S. J. — **Midi et soir devant le Christ.** — In-16 de 60 p., 150 fr. ; port, 30 fr. — Toulouse, Apostolat de la Prière. 1954.

Cet opuscule porte en sous-titre : « Guide spirituel pour l'examen particulier ».

Il s'agit de l'examen particulier dont saint Ignace a tracé le plan dans les *Exercices* : il doit être fait deux fois par jour (à midi et le soir, ce qui explique le titre) ; il comprend cinq points, outre la mise en présence de Dieu : remerciement, demande de lumière, examen proprement dit, contrition, ferme propos. Pour chacun de ces actes l'auteur propose : 1° une brève formule ; 2° un assez grand nombre de variantes, citations de l'Ecriture (des Psaumes principalement), de la liturgie, de *l'Imitation* et d'auteurs contemporains. Son but est de lutter contre la routine et d'obtenir que l'examen soit moins « un épluchage » qu'une prière.

Cet excellent petit volume, imprimé avec soin, en deux couleurs convient aux religieux et religieuses ; il les aidera à maintenir une attention bien vivante ; il convient spécialement pour la formation des novices dans les Instituts vivant sous la règle et dans l'esprit de S. Ignace de Loyola.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 1^a^ martii 1955

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)